

SOCIETE BIC

Société Anonyme

14, rue Jeanne d'Asnières

92611 Clichy Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

29, rue du Pont

92200 Neuilly-sur-Seine

S.A.S. au capital de 2 297 184 €

632 013 843 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles et du
Centre

SOCIETE BIC

Société Anonyme

14, rue Jeanne d'Asnières

92611 Clichy Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée générale de SOCIETE BIC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de SOCIETE BIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes consolidés concernent, pour le seul cabinet Deloitte & Associés, le rapport, en tant qu'organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière, et des attestations sur des informations de nature comptable et financière établies à la demande des sociétés concernées.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation de l'Unité Génératrice de Trésorerie Cello

(cf. note 10 « Goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié**Notre réponse**

L'évaluation de la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) Cello en Inde est un sujet d'attention pour le Groupe compte tenu du plan d'affaires ambitieux, lié aux opportunités existantes dans le pays, mais également du fait des restrictions sanitaires strictes imposées par les autorités indiennes au cours des années 2020 et 2021.

Le goodwill, d'une valeur brute de 86,7 millions d'euros au 31 décembre 2021, était totalement déprécié dès le 31 décembre 2019. Le test de perte de valeur de l'UGT Cello réalisé au 30 juin 2020 avait conduit le Groupe à comptabiliser une dépréciation complémentaire d'un montant de 41,7 millions d'euros, affectée au prorata de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT, soit 14,9 millions d'euros affectés à la marque et 26,8 millions d'euros aux immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2021, le Groupe a réalisé un test de perte de valeur de l'UGT Cello, sur cette base, aucune dépréciation supplémentaire n'a été comptabilisée.

Un degré important de jugement est exercé par le Groupe sur les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT). Cette valeur recouvrable, qui correspond à la valeur d'utilité, est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs de l'UGT.

Pour cette raison, nous avons considéré que l'évaluation de l'UGT Cello est un point clé de l'audit.

Les principales hypothèses sous-tendant la détermination de la valeur d'utilité sont présentées en note 10 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons pris connaissance des modalités de détermination par le Groupe de la valeur d'utilité de l'UGT Cello. Outre l'évaluation de la compétence et de l'objectivité de la direction, nous avons, avec le support de nos spécialistes en évaluation, réalisé certaines procédures d'audit et notamment :

- pris connaissance des contrôles relatifs à la préparation des projections actualisées des flux de trésorerie de l'UGT Cello ;
- vérifié la cohérence des principales données reprises dans les prévisions de trésorerie avec les performances historiques, ainsi qu'avec le dernier plan stratégique de l'UGT Cello, validé par sa gouvernance ;
- corroboré les taux de croissance et d'actualisation utilisés dans le test de perte de valeur avec les données de marché disponibles.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par l'entité dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de SOCIETE BIC par l'Assemblée générale du 4 mai 1999 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 23 mai 2007 pour le cabinet Grant Thornton.

Au 31 décembre 2021, Deloitte & Associés était dans la vingt-troisième année de sa mission sans interruption et le cabinet Grant Thornton dans la quinzième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face

à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 24 mars 2022

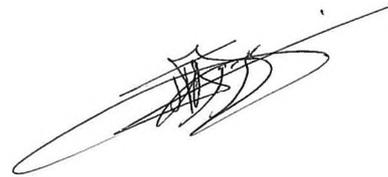
Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Vianney MARTIN

Deloitte & Associés



Jean-Pierre AGAZZI

COMPTES CONSOLIDÉS

1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
3. ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
4. ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
5. TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
6. NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Chiffre d'affaires	2-2	1 627 910	1 831 895
Coût des ventes	4	(845 487)	(901 142)
Marge brute d'exploitation ^(a)		782 423	930 753
Coûts de distribution	4	(242 896)	(270 886)
Frais généraux	4	(210 236)	(220 123)
Autres charges d'exploitation	4	(143 603)	(160 000)
Autres produits	5	51 007	180 372
Autres charges	5	(79 942)	(8 108)
Résultat d'exploitation		156 753	452 006
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	6	3 118	3 709
Produits financiers nets/(charges financières nettes)	6	(4 536)	(7 926)
Résultat brut avant impôt		155 335	447 789
Impôt sur les bénéfices	7	(61 611)	(133 595)
Résultat net des entreprises intégrées		93 724	314 195
Résultat net des activités poursuivies	8	93 724	314 195
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat de l'ensemble consolidé, dont :		93 724	314 195
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat net part du Groupe	8	93 724	314 195
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>		2,08	7,02
Résultat net part du Groupe dilué par action <i>(en euros)</i> ^(b)		2,08	6,99

(a) La marge brute d'exploitation correspond à la marge réalisée par le Groupe une fois les coûts liés à la fabrication de ses produits déduits.

(b) Les éléments dilutifs pris en compte sont les actions gratuites.

2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2021
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	A	93 724	314 195
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			
Réévaluation du passif/(de l'actif) au titre des régimes à prestations définies non recyclables en résultat ^(a)		(13 823)	46 158
Impôts différés sur écarts actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	7-2	3 075	(10 543)
Autres éléments du résultat global non recyclables en résultat - nets d'impôts	B	(10 748)	35 615
Gain/(perte) sur instruments de couverture de flux de trésorerie		23 347	(26 523)
Différences de change résultant de la conversion des opérations à l'étranger ^(b)		(142 303)	43 868
Instruments de capitaux propres à la juste valeur		3	10
Impôts différés et impôts courants reconnus sur les autres éléments du résultat global	7-2	(5 842)	7 422
Autres éléments du résultat global recyclables en résultat - nets d'impôts	C	(124 795)	24 777
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	D = A + B + C	(41 819)	374 587
Attribuable:			
• au Groupe BIC		(41 819)	374 587
• aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-
TOTAL		(41 819)	374 587

(a) Les dispositifs américains expliquent l'impact des écarts actuariels.

(b) Les principaux éléments de variation et écarts de conversion par devise, pour la période, sont les suivants : le dollar américain (+43,3 millions d'euros) et le peso mexicain (+5,9 millions d'euros).

3. ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Goodwill	10	243 829	256 058
Autres immobilisations incorporelles	11	65 997	66 032
Immobilisations corporelles	9	613 374	588 799
Immeubles de placement		1 454	1 892
Autres actifs non courants	12	23 695	25 788
Impôts différés	13	114 302	131 458
Instruments dérivés	24-4, 24-5	976	62
Actifs non courants		1 063 627	1 070 090
Stocks et en-cours	14	379 021	490 222
Créance d'impôt exigible		11 152	30 475
Clients et autres créances	14, 22-5	409 625	418 186
Autres actifs courants		14 185	16 259
Instruments dérivés	24-4, 24-5	26 081	1 694
Autres actifs financiers courants	20, 22-6	1	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20, 22-4	265 744	468 914
Actifs courants		1 105 809	1 425 750
TOTAL DE L'ACTIF		2 169 436	2 495 840

Passif et capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Capital	15-1	171 809	169 665
Réserves		1 284 399	1 554 155
Capitaux propres part du Groupe		1 456 208	1 723 820
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Capitaux propres	CP	1 456 208	1 723 820
Emprunts et dettes financières non courants	16, 22-6	27 985	23 782
Autres dettes non courantes		12 707	12 866
Provision au titre des avantages du personnel	18-3	122 964	80 016
Provisions	17	25 560	20 328
Impôts différés	13	60 914	68 654
Instruments dérivés	24-4, 24-5	53	14
Passifs non courants		250 183	205 660
Fournisseurs et comptes rattachés	14	99 470	149 154
Emprunts et dettes financières courants	16	89 976	76 287
Dettes d'impôt exigible		18 801	35 265
Autres dettes courantes	19	251 504	292 154
Instruments dérivés	24-4, 24-5	3 294	13 499
Passifs courants		463 045	566 360
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 169 436	2 495 840

CP: cf. tableau de variation des capitaux propres consolidés.

4. ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Notes	Capital	Réserves	Réserves d'actions propres	Écarts actuariels reconnus en situation nette	Ecarts de conversion	Couverture des flux de trésorerie	Coût de couverture par résultat global	Capitaux propres - part du Groupe	Partici- pations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2020		171 869	1 642 195	12 342	(101 231)	(113 183)	(3 909)	-	1 608 082	-	1 608 082
Dividendes distribués	21	-	(110 214)	-	-	-	-	-	(110 214)	-	(110 214)
Réduction de capital ^(a)		(521)	(6 832)	-	-	-	-	-	(7 353)	-	(7 353)
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres		461	(639)	-	-	-	-	-	(178)	-	(178)
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	23	-	-	5 444	-	-	-	-	5 444	-	5 444
Impact de l'hyperinflation en Argentine		-	2 173	-	-	-	-	-	2 173	-	2 173
Autres		-	72	-	-	-	-	-	72	-	72
Total des transactions avec les actionnaires		(60)	(115 440)	5 444	-	-	-	-	(110 056)	-	(110 056)
Résultat net de la période		-	93 724	-	-	-	-	-	93 724	-	93 724
Autres éléments du résultat global		-	936	-	(10 748)	(142 303)	16 572	-	(135 543)	-	(135 543)
Résultat global total		-	94 660	-	(10 748)	(142 303)	16 572	-	(41 819)	-	(41 819)
Au 31 décembre 2020		171 809	1 621 415	17 786	(111 979)	(255 486)	12 663	-	1 456 208	-	1 456 208
Au 1^{er} janvier 2021		171 809	1 621 415	17 786	(111 979)	(255 486)	12 663	-	1 456 208	-	1 456 208
Dividendes distribués	21	-	(80 919)	-	-	-	-	-	(80 919)	-	(80 919)
Réduction de capital ^(a)		(2 742)	(36 487)	-	-	-	-	-	(39 229)	-	(39 229)
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres		598	(482)	-	-	-	-	-	116	-	116
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	23	-	-	10 446	-	-	-	-	10 446	-	10 446
Impact de l'hyperinflation en Argentine		-	2 523	-	-	-	-	-	2 523	-	2 523
Autres		-	89	-	-	-	(1)	-	88	-	88
Total des transactions avec les actionnaires		(2 144)	(115 276)	10 446	-	-	(1)	-	(106 975)	-	(106 975)
Résultat net de la période		-	314 195	-	-	-	-	-	314 195	-	314 195
Autres éléments du résultat global		-	(42)	-	35 615	43 868	(19 049)	-	60 392	-	60 392
Résultat global total		-	314 153	-	35 615	43 868	(19 049)	-	374 587	-	374 587
Au 31 décembre 2021		169 665	1 820 292	28 232	(76 364)	(211 618)	(6 387)	-	1 723 820	-	1 723 820

(a) 717 928 actions ont été annulées sur l'exercice 2021.

5. TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Activité d'exploitation			
Résultat net part du Groupe	CR	93 724	314 195
<i>Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie:</i>			
Hyperinflation en Argentine		1 642	1 943
Amortissements des immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	2, 9-2, 11	115 154	111 794
Perte de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	9-2, 11 ^(a)	44 063	2
Frais d'acquisition filiales		2 368	-
Provisions au titre des avantages du personnel	18	(26 828)	3 226
Autres provisions à l'exception des dépréciations sur actifs courants	17	4 026	(1 683)
(Gains)/pertes de change latents	20 ^(b)	(3 814)	(1 445)
Couverture et instruments dérivés		(5 353)	8 637
Charge liée aux primes d'options		888	491
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	23, CP	5 444	10 446
Charges/(produits) financiers		1 440	(372)
Charges d'impôt sur les bénéficiaires	7	58 915	140 965
Variation des impôts différés		2 697	(7 370)
(Plus-values)/moins-values de cession d'autres actifs	5, 20 ^(c)	(128)	140
Plus-values de cession du siège de Clichy	5, 20 ^(c)	-	(167 711)
Plus-values de cession de PIMACO	5, 20 ^(c)	-	(3 027)
Marge brute d'autofinancement		294 240	410 231
(Augmentation)/Diminution du besoin en fonds de roulement d'exploitation	14, 20 ^(d)	129 751	(19 928)
Versement au titre des avantages du personnel	18-2, 20 ^(e)	(16 317)	(9 325)
Impôts payés sur les sociétés		(50 028)	(100 421)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		357 646	280 556
Activités d'investissement			
Cession de PIMACO		-	4 600
Cession du siège de Clichy		-	127 944
Cessions d'autres immobilisations	20 ^(c)	2 726	6 644
Acquisitions d'immobilisations corporelles	9-1, 20 ^(e)	(76 730)	(66 178)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11, 20 ^(e)	(6 365)	(8 691)
(Augmentation)/Diminution des autres investissements		(211)	408
Ventes d'autres actifs financiers courants	20 ^(b)	3 861	-
Achat de filiales	20 ^(b)	(72 542)	(7 154)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(149 259)	57 573
Activités de financement			
Dividendes payés	CP, 21, 20 ^(f)	(110 214)	(80 919)
Emprunts/(remboursements)	16, 20 ^(k)	77 237	(11 992)
Intérêts (payés)/perçus		(1 236)	364
Paievements liés aux contrats de locations	16	(18 865)	(16 650)
Achat d'instruments financiers		(496)	(222)
Acquisitions d'actions propres	20 ^(f)	(7 532)	(38 854)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(61 106)	(148 273)
Variation de la trésorerie nette		147 281	189 856
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture nets des découverts bancaires	Bilan, 16, 22	146 846	264 733
Différence de change		(29 394)	13 824
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE NETS DES DÉCOUVERTS BANCAIRES	BILAN, 16, 22	264 733	468 413

CR : compte de résultat.

CP : capitaux propres.

Renvois de (a) à (l) expliqués en Note 20.

6. NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Généralités

NOTE 1 PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

- 1-1 Principes comptables
- 1-2 Variation de périmètre
- 1-3 Événements significatifs
- 1-4 Événements postérieurs à la clôture

NOTE 2 INFORMATION SECTORIELLE

- 2-1 Informations générales
- 2-2 Informations sur le compte de résultat et l'actif par activité
- 2-3 Informations par zone géographique

NOTE 3 TAUX DE CONVERSION DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Compte de résultat et état du résultat global

NOTE 4 CHARGES D'EXPLOITATION

NOTE 5 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

NOTE 6 RÉSULTAT FINANCIER

NOTE 7 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

- 7-1 Charge d'impôts sur les bénéfices
- 7-2 Nature des impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global

NOTE 8 RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION

Bilan – Actif

NOTE 9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- 9-1 Immobilisations corporelles – Valeur brute
- 9-2 Immobilisations corporelles – Amortissements et perte de valeur

NOTE 10 GOODWILL

NOTE 11 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

NOTE 12 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

NOTE 13 IMPÔTS DIFFÉRÉS

NOTE 14 VARIATION DES BESOINS D'EXPLOITATION

Bilan – Passif et capitaux propres

NOTE 15 CAPITAL

- 15-1 Capital
- 15-2 Actions propres de SOCIÉTÉ BIC et programme de rachat d'actions au 31 décembre 2021

NOTE 16 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

NOTE 17 PROVISIONS (DETTES NON COURANTES)

NOTE 18 RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

- 18-1 Caractéristiques des plans
- 18-2 Variation des engagements nets des plans à prestations définies
- 18-3 Obligations financées/non financées
- 18-4 Coûts de la période
- 18-5 Informations complémentaires
- 18-6 Hypothèses actuarielles des principaux pays
- 18-7 Information par zone géographique

NOTE 19 AUTRES PASSIFS COURANTS

Informations complémentaires

NOTE 20 COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

NOTE 21 DIVIDENDES

NOTE 22 EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ

- 22-1 Risque de contrepartie
- 22-2 Risque de change
- 22-3 Risque de taux
- 22-4 Risque de liquidité
- 22-5 Risque de crédit
- 22-6 Juste valeur des actifs et passifs financiers
- 22-7 Charges et produits nets par catégorie

NOTE 23 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

- 23-2 Attribution d'actions gratuites sous conditions de performance
- 23-3 Attribution d'actions gratuites sans condition de performance

NOTE 24 INSTRUMENTS FINANCIERS

- 24-1 Dérivés et comptabilité de couverture
- 24-2 Risque de change
- 24-3 Risque de taux
- 24-4 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021
- 24-5 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020
- 24-6 Portefeuille des couvertures des risques de change au 31 décembre 2021
- 24-7 Principaux éléments du bilan déclarés en devises étrangères

NOTE 25 RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

- 25-1 Sociétés consolidées en intégration globale
- 25-2 Membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif
- 25-3 Sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration détient un droit de vote significatif

NOTE 26 ENGAGEMENTS HORS BILAN

- 26-1 Avals, cautions et garanties données
- 26-2 Avals, cautions et garanties reçues
- 26-3 Contrats de location

NOTE 27 PASSIFS ÉVENTUELS

NOTE 28 FILIALES CONSOLIDÉES

NOTE 29 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOCIÉTÉ BIC est une société anonyme de droit français, soumise au corpus réglementaire régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Son siège est sis 14, rue Jeanne d'Asnières à Clichy (92110) en France et la société est cotée sur Euronext. L'établissement principal est situé à la même adresse.

Les états financiers consolidés annuels reflètent la situation comptable de SOCIÉTÉ BIC et de ses filiales (le « Groupe »). Ils sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche. Le Groupe opère dans la production et vente d'articles de papeterie, de briquets et de rasoirs.

NOTE 1 PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Approbation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe BIC pour l'exercice 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 15 février 2022 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 18 mai 2022.

1-1 Principes comptables

1-1-1 Principes généraux

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe BIC ont été établis selon les principes définis par l'IASB (*International Accounting Standards Board*), tels qu'adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2021.

Le référentiel international comprend les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

À la clôture de l'exercice, le référentiel utilisé et les normes adoptées par l'IASB dont l'application est obligatoire à l'exercice présentent concordance.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception de l'évaluation de certains instruments financiers évalués à la juste valeur. Les principes comptables appliqués sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice 2020, à l'exception de l'adoption des normes suivantes, effectives depuis le 1^{er} janvier 2021.

1-1-2 Adoption des normes IFRS nouvellement publiées et révisées, de leurs interprétations et de leurs amendements

Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021

Les normes et modifications suivantes, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021, ont été appliqués aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 :

- modifications d'IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 – Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2⁽¹⁾;
- modification temporaire d'IFRS 16 – Contrats de location – Loyer lié à la Covid-19 – Concessions au-delà du 30 juin 2021⁽¹⁾.

Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire après 2021 adoptés par l'Union européenne

- modification d'IFRS 3 – Regroupements d'entreprises – Référence au cadre conceptuel⁽¹⁾;
- modifications d'IAS 16 – Immobilisations corporelles – Produits antérieurs à l'utilisation prévue⁽¹⁾;

- modifications d'IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels – Contrats onéreux – Coûts d'exécution du contrat⁽¹⁾;
- améliorations annuelles – Cycle 2018-2020 :
 - amendement aux exemples illustratifs accompagnant IFRS 16 – Contrats de location – Incitations à la location,
 - amendement à IFRS 9 – Instruments financiers – Honoraires inclus dans le test des 10% pour la décomptabilisation des passifs financiers,
 - amendement à IFRS 1 – Première adoption des IFRS (Filiale en tant que premier adoptant).

En 2021, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucun(e) norme, interprétation ou amendement approuvé par l'Union européenne.

Normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après 2021 mais non encore adoptés par l'Union européenne pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe

- Modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers et IFRS *Practice statement 2* : Présentation des principes comptables⁽¹⁾;
- Modifications d'IAS 8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs – Définition des estimations comptables⁽¹⁾;
- Modifications d'IAS 12 – Impôts sur le résultat – Impôts différés relatifs aux actifs et passifs résultant d'une seule et même transaction unique;
- Modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers : classement des passifs en tant que courants ou non courants⁽¹⁾;
- Modifications d'IFRS 10 – États financiers consolidés et IAS 28 – Participation dans des entreprises associées et des coentreprises – Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son associé ou coentreprise⁽¹⁾.

L'analyse des incidences de l'application de ces modifications est en cours.

L'application de la décision de l'IFRS IC sur IAS 19 relative à l'attribution des avantages aux périodes de services publiée en mai 2021 n'a pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe.

1-1-3 Consolidation des filiales

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère, SOCIÉTÉ BIC, ainsi que ceux des entités contrôlées par SOCIÉTÉ BIC (« ses filiales »). Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé à des rendements variables ou qu'il y a droit en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a par ailleurs la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

(1) traduction libre.

Les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le cas échéant, les états financiers des filiales sont ajustés aux fins de l'application homogène des méthodes comptables dans toutes les entités du Groupe.

Les transactions, les soldes, les produits et les charges intra-Groupe sont éliminés lors de la consolidation.

1-1-4 Estimations et jugements

Pour établir ses états financiers consolidés, le Groupe BIC formule des estimations et des hypothèses affectant les états financiers et les informations de certaines notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues pour prendre en compte l'expérience passée et l'évolution de l'environnement

économique, notamment dans certains pays clés du Groupe. En fonction des résultats de cette revue, les montants figurant dans les comptes consolidés publiés dans le futur pourraient différer des estimations actuelles.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations et le jugement sont explicitées dans les notes suivantes :

- Note 1-2 – *Variation de périmètre* ;
- Note 10 – *Goodwill* ;
- Note 17 – *Provisions* ;
- Note 18 – *Retraites et autres avantages du personnel* ;
- Note 22-6 – *Juste valeur des actifs et passifs financiers* ;
- Note 24 – *Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture*.

1-2 Variation de périmètre

Principes comptables

- Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises ». Les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et, le cas échéant, la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise est évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.
- Toute quote-part antérieurement détenue dans l'entreprise acquise, avant la prise de contrôle, doit être réévaluée à sa juste valeur et le produit ou la perte correspondant(e) enregistré(e) en résultat.
- Les écarts d'acquisition négatifs sont enregistrés immédiatement en résultat.
- Les frais d'acquisition sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus, sauf ceux portant sur des instruments de capitaux propres (qui sont comptabilisés en déduction des capitaux propres).
- Tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur en date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du *goodwill* qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où l'évaluation était encore présentée comme provisoire (période d'évaluation limitée à 12 mois) ; tout ajustement ultérieur ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe.
- Les options de vente consenties aux tiers minoritaires de filiales consolidées globalement doivent être considérées comme un passif financier. La dette est estimée en fonction des prix ou formules définis contractuellement. Lorsque les formules reposent sur un multiple de résultat déduction faite de la dette, le montant de la dette relative à l'option est estimé en fonction du résultat de la période réalisé par l'entité et de sa dette à la clôture de l'exercice.
- Le Groupe comptabilise ces options de vente en passif financier à la valeur actuelle du prix d'exercice de ces options avec pour contrepartie les capitaux propres part du Groupe ; les variations ultérieures de la dette suivent le même traitement.

Évolution du périmètre de consolidation

Le 26 février 2021, BIC a annoncé la finalisation (*closing*) de la cession de PIMACO, son activité d'étiquettes adhésives au Brésil, à Grupo CCRR pour un montant de 40 millions de réaux brésiliens (environ 6,0 millions d'euros). La transaction a été approuvée par les autorités de la concurrence brésiliennes.

1-3 Événements significatifs

Le 11 février 2021, BIC a annoncé avoir signé avec BNP Paribas Real Estate et CITALLIOS la vente de son siège social et du site de BIC Technologies basés à Clichy-la-Garenne. Le montant de la cession s'élève à 175 millions d'euros, représentant une plus-value brute de 167,7 millions d'euros.

1.4 Événements postérieurs à la clôture

BIC a annoncé le 1^{er} février 2022 la finalisation de l'acquisition d'Inkbox Ink Incorporated, pour un montant de 65 millions de dollars USD (57 millions d'euros) et un complément de prix dont le montant sera déterminé sur la base de la croissance future de chiffre d'affaires et de rentabilité d'Inkbox.

Cette participation a été consolidée par intégration globale dans les états financiers au 1 février 2022. Cette acquisition sera traitée comme un regroupement d'entreprises.

A ce titre, un goodwill préliminaire d'un montant de 77,8 millions USD (69 millions d'euros au 1 février 2022) a été déterminé sur la base de la juste valeur des actifs nets d'Inbox à la date d'acquisition. Le goodwill provisoire a été alloué aux immobilisations de la manière suivante :

- La marque Inbox d'un montant de 24,2 millions USD, soit 21,5 millions d'euros au 1 février 2022 ;
- Les brevets et logiciel d'un montant de 13,4 millions USD, soit 11,9 millions d'euros au 1 février 2022 ;
- un autre actif incorporel d'un montant de 1,1 million USD, soit 0,9 million d'euros au 1 février 2022 ;
- L'impôt différé passif associé s'élève à 3,9 millions USD, soit 3,5 millions d'euros au 1 février 2022.

Le goodwill préliminaire s'élève donc à 43,1 millions USD, soit 38,3 millions d'euros au 1 février 2022.

NOTE 2 INFORMATION SECTORIELLE

Principes comptables

La Norme IFRS 15 impose de comptabiliser les produits pour illustrer le transfert des biens ou services aux clients pour un montant reflétant la contrepartie à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. Ce principe de base est présenté selon un modèle en cinq étapes :

- 1) identification du (des) contrat(s) avec un client ;
- 2) identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat ;
- 3) détermination du prix de la transaction ;
- 4) affectation du prix de la transaction aux obligations différentes de performance ;
- 5) comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

L'incidence sur les états financiers consolidés est limitée et concerne certaines clauses contractuelles des contrats de vente. Le principal impact porte sur les fonds de développement commercial qui consistent en des promotions générales de marque ou des services de publicité (que le Groupe aurait pu également acquérir auprès d'un fournisseur publicitaire tiers) et sont comptabilisés en charge d'exploitation en lieu et place du chiffre d'affaires.

2-1 Informations générales

Conformément à la Norme IFRS 8, les secteurs opérationnels du Groupe ont été déterminés sur la base des rapports fournis régulièrement à l'équipe de Direction et utilisés à des fins de prises de décisions stratégiques.

Les méthodes d'évaluation mises en place par le Groupe aux fins de l'information financière sectorielle selon la Norme IFRS 8 sont identiques à celles des états financiers.

Le Comité de Direction, composé de représentants opérationnels responsables de continent, représentants des catégories et des fonctions transversales, analyse ces résultats sur la base d'informations regroupées par catégorie de produits, sachant que chaque catégorie peut être revue par zone géographique, le cas échéant.

Ces secteurs opérationnels tirent leurs revenus de la production et de la distribution de chaque catégorie de produits.

Suite à la nouvelle organisation annoncée à l'occasion du plan de transformation de BIC lancé en février 2019, une nouvelle structure d'information financière a été mise en place à partir de l'année 2020.

Les coûts non alloués ont été exclus du résultat d'exploitation et du résultat d'exploitation normalisé des catégories et seront présentés séparément :

- Papeterie ;
- Briquets ;
- Rasoirs ;
- Autres produits ;
- Coûts non alloués.

Les coûts non alloués comprennent :

- Coûts nets (solde des revenus et des coûts) qui incluent :
 - les coûts centraux, y compris les coûts des départements informatiques, finance, juridique et ressources humaines, et
 - les coûts du centre de services partagés ;
- Autres coûts nets qui ne peuvent pas être attribués aux catégories, notamment les coûts de restructuration, gains ou pertes sur cession d'actifs, etc.

2-2 Informations sur le compte de résultat et l'actif par activité

À partir du premier trimestre 2021, BIC a fait évoluer sa communication financière et ses agrégats financiers pour mieux s'adapter au plan *Horizon*.

Le résultat d'exploitation normalisé devient le résultat d'exploitation ajusté.

Tous les indicateurs sont déterminés selon les normes IFRS à l'exception :

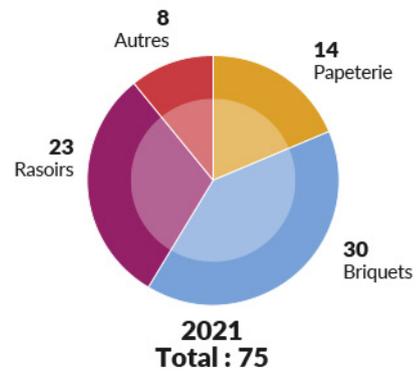
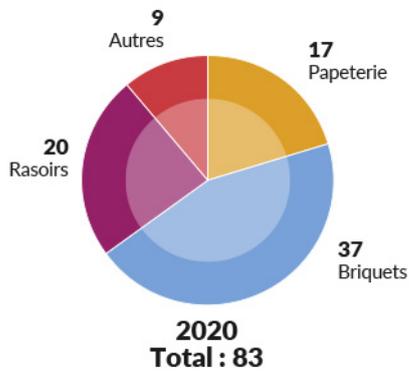
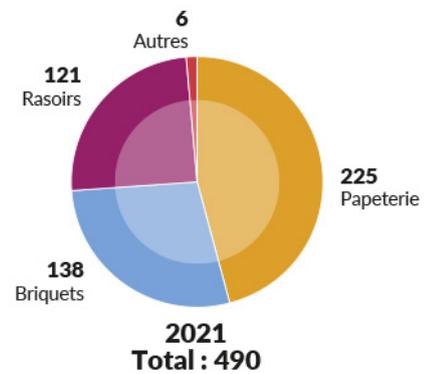
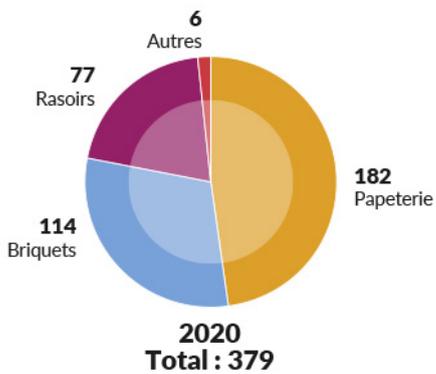
- du résultat d'exploitation ajusté qui correspond au résultat d'exploitation (EBIT) retraité des éléments non récurrents (notamment les plus-values immobilières, les plus ou moins-values liées aux cessions d'activité et les coûts de restructuration).

Il constitue l'indicateur de gestion financière du Groupe :

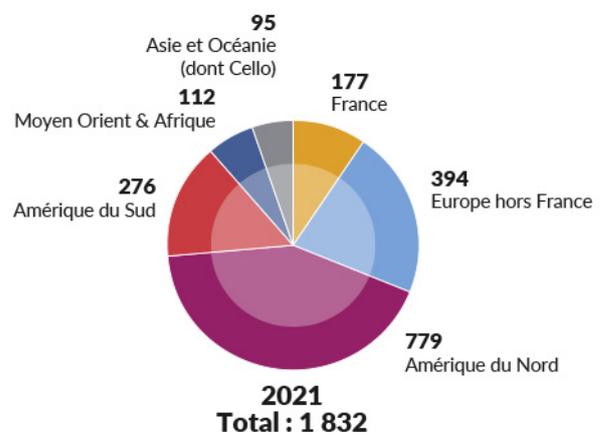
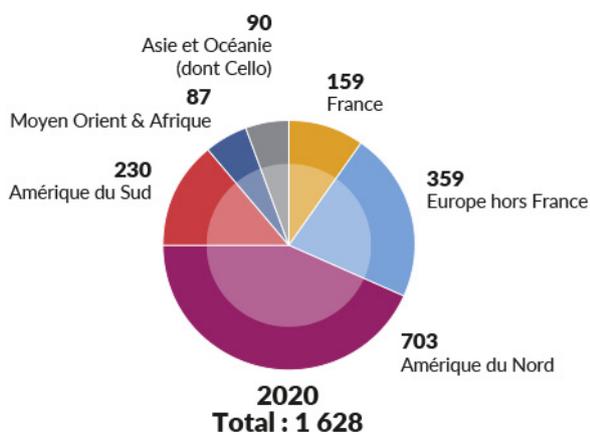
- des investissements qui regroupent les achats et fabrications en interne d'actifs corporels et incorporels de la période.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2020						Au 31 décembre 2021					
	Papeterie	Briquets	Rasoirs	Autres Produits	Coûts non alloués	Total	Papeterie	Briquets	Rasoirs	Autres Produits	Coûts non alloués	Total
Compte de résultat												
• Chiffre d'affaires	576	618	404	30	-	1 628	684	719	401	28	-	1 832
• Amortissements et dépréciations des actifs alloués	(34)	(26)	(33)	(21)	-	(115)	(31)	(28)	(27)	(26)	-	(112)
• Perte de valeur	(42)	-	(2)	-	-	(44)	-	-	-	-	-	-
• Résultat d'exploitation	(31)	226	51	(5)	(84)	157	41	268	57	(5)	91	452
Retraitements effectués pour obtenir le résultat d'exploitation ajusté												
• Dépréciation des immobilisations corporelles et de la marque Cello en 2020 (cf. Note 9)	42	-	-	-	-	42	-	-	-	-	-	-
• Coûts de restructuration retraités des coûts non alloués	4	3	3	2	15	27	1	2	-	-	1	4
• Certains coûts liés à la Covid-19, principalement la sous-absorption des coûts fixes	29	7	8	1	-	45	-	-	-	-	-	-
• Coûts d'acquisition Rocketbook	2	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-
• Coût d'acquisition - Inbox	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
• Retraite U.S.	(12)	(20)	(12)	-	-	(44)	-	-	-	-	-	-
• Retraite Europe	-	-	-	-	-	-	(4)	-	1	-	(4)	(7)
• Plus-value de la vente du siège de Clichy	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(168)	(168)
• Plus-value de la cession de PIMACO	-	-	-	-	-	-	(3)	-	-	-	-	(3)
Résultat d'exploitation ajusté	33	216	50	(2)	(68)	229	37	270	58	(5)	(80)	280

Au 31 décembre 2021, BIC a identifié Walmart comme client principal avec lequel il a réalisé plus de 10% de son chiffre d'affaires sur l'exercice.

INVESTISSEMENTS ^{(1) (2)} (hors droits d'utilisation)
 (en millions d'euros)

STOCKS
 (en millions d'euros)

2-3 Informations par zone géographique

Les zones géographiques suivies par le *management* sont : la France, l'Europe (hors France), l'Amérique du Nord et les marchés en croissance.

CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLIÉ
 (en millions d'euros)


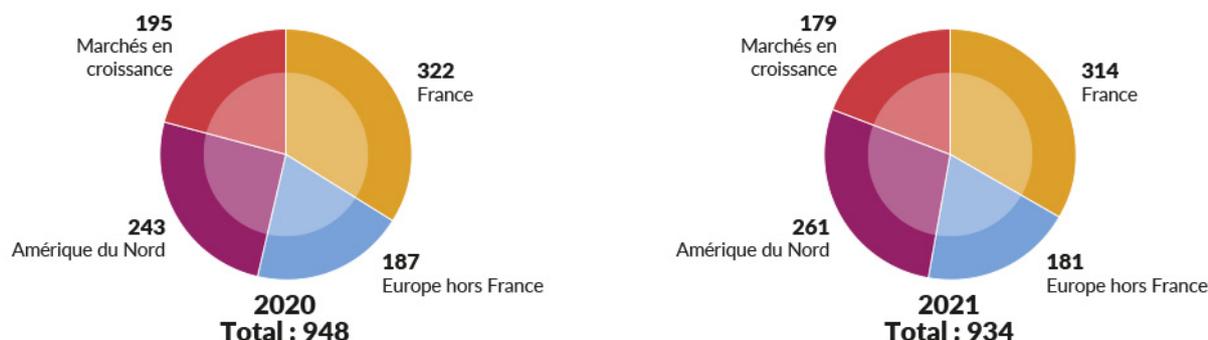
(1) Hors investissements 2021 non encore décaissés au 31 décembre 2021 et incluant investissements décaissés en 2021 relatifs à 2020 pour un montant net de + 6,1 millions d'euros.

(2) Hors investissements 2020 non encore décaissés au 31 décembre 2020 et incluant investissements décaissés en 2020 relatifs à 2019 pour un montant net de - 12,9 millions d'euros.

Le Groupe est susceptible d'accorder des remises. Ces remises sont comptabilisées en déduction du chiffre d'affaires et s'élèvent à 124 millions d'euros au 31 décembre 2021, contre 91 millions d'euros au 31 décembre 2020.

ACTIFS NON COURANTS ⁽¹⁾

(en millions d'euros)



NOTE 3 TAUX DE CONVERSION DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Principes comptables

- Les états financiers individuels de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (sa devise fonctionnelle). Pour les besoins des états financiers consolidés, le résultat et la situation financière de chaque entité sont exprimés dans une devise commune, l'euro, qui est la devise fonctionnelle de SOCIÉTÉ BIC ainsi que la devise de présentation des états financiers consolidés.
- Lors de la préparation des états financiers de chaque entité individuelle, les transactions en devise étrangère, c'est-à-dire dans une monnaie différente de la devise fonctionnelle de l'entité, sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque date de clôture, les éléments monétaires en devise étrangère sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant les cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.
- Les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires et de la conversion d'éléments monétaires sont comptabilisés en produits et charges de la période.
- Pour couvrir son exposition au risque de variation des cours de devises étrangères, le Groupe détient des contrats à terme et des contrats d'options (cf. les méthodes comptables appliquées par le Groupe pour la comptabilisation des instruments dérivés dans la Note 24).
- Lors de la préparation des états financiers consolidés, les actifs et passifs des activités à l'étranger du Groupe sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice, sous réserve de fluctuations importantes des cours de change, auquel cas le cours de change utilisé est celui en vigueur aux dates de transaction. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres au poste « Écarts de conversion » et sont comptabilisées au compte de résultat de l'exercice durant lequel ces activités sont cédées.

(1) Autres que les instruments financiers (0,1 million d'euros en 2021 et 1,0 million d'euros en 2020), les actifs d'impôts différés (131,4 millions d'euros en 2021 et 114,2 millions d'euros en 2020) et les actifs de régimes de retraite (4,4 millions d'euros in 2021 and 0,6 million d'euros in 2020).

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés

Le tableau ci-après présente les équivalents en devises étrangères d'un euro (exemple : 1 euro = 1,18 dollar américain au taux moyen de 2021).

Monnaies étrangères	Moyenne 2020	Moyenne 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2021
	Euro	Euro	Euro	Euro
Dollar américain – USD	1,14	1,18	1,23	1,13
Dollar australien – AUD	1,66	1,57	1,59	1,56
Dollar canadien – CAD	1,53	1,48	1,56	1,44
Franc suisse – CHF	1,07	1,08	1,08	1,03
Renminbi chinois – CNY	7,87	7,62	8,02	7,19
Livre sterling – GBP	0,89	0,86	0,90	0,84
Dollar de Hong-Kong – HKD	8,85	9,19	9,51	8,83
Roupie indienne – INR	84,52	87,39	89,66	84,23
Yen japonais – JPY	121,73	129,91	126,49	130,38
Won coréen – KRW	1 344,90	1 353,80	1 336,00	1 346,00
Ringgit malaisien – MYR	4,79	4,90	4,93	4,72
Dollar néo-zélandais – NZD	1,76	1,67	1,70	1,66
Peso philippin – PHP	56,57	58,27	59,13	57,76
Zloty polonais – PLN	4,44	4,57	4,56	4,60
Couronne suédoise – SEK	10,49	10,15	10,03	10,25
Shilling Kényan – KES	121,31	129,85	133,76	128,67
Naira nigérian – NGN	434,00	481,54	466,30	480,35
Rand sud-africain – ZAR	18,74	17,47	18,02	18,06
Peso argentin – ARS ⁽¹⁾	82,07	116,32	103,19	116,32
Real brésilien – BRL	5,88	6,38	6,37	6,31
Peso mexicain – MXN	24,49	23,99	24,42	23,14
Hryvnia ukrainienne – UAH	30,81	32,90	34,81	30,94
Rouble russe – RUB	82,48	87,13	91,47	85,30

À ce jour, aucun impact notable spécifique attribuable au Brexit n'est à signaler. La filiale anglaise de BIC, BIC UK, importe depuis des années l'essentiel de ses produits des usines BIC situées en zone euro et est facturée en euros par celles-ci.

La fluctuation de la parité de change GBP/EUR est parfaitement intégrée dans nos processus de gestion du risque de change.

Le Royaume-Uni représente une exposition de 19,2 millions d'euros au 31 décembre 2021.

À la date de clôture, les actifs et passifs non monétaires sont retraités à l'aide de l'indice général des prix IPIM (*Internal Wholesale Price Index*).

Les éléments du compte de résultat sont retraités en appliquant la variation de cet indice général des prix à compter de l'enregistrement initial des éléments de produits et de charges dans les états financiers.

(1) Au 31 décembre 2021, l'Argentine est toujours considérée comme un pays « hyperinflationniste ». En conséquence, le Groupe continue d'appliquer la norme IAS 29.

NOTE 4 CHARGES D'EXPLOITATION

Principes comptables

- Les subventions publiques sont systématiquement comptabilisées dans le compte de résultat au titre des périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser et sont présentées en déduction des charges correspondantes.
- Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Matières premières, consommables utilisés et variation des stocks	449 852	497 399
Coûts salariaux	465 499	488 984
Charges d'amortissement	115 144	111 794
Autres charges d'exploitation	412 284	469 110
Perte de valeur sur le matériel de production	(40)	2
Gain/Perte de change opérationnel	(2 917)	(15 137)
TOTAL	1 439 822	1 552 152

Les autres produits et charges ne sont pas compris dans le total et sont détaillés en Note 5.

Les autres charges d'exploitation comprennent principalement des achats externes.

Les frais de recherche et développement comptabilisés en « Autres charges d'exploitation » sur l'exercice 2021 s'élèvent à 25,7 millions d'euros, contre 24,2 millions d'euros en 2020.

Ces frais intègrent le crédit d'impôt recherche français pour 1,5 million d'euros comme en 2020.

NOTE 5 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Royalties reçues	95	5
Gain sur cession du site de Clichy	-	167 711
Gain sur les cessions d'immobilisations	128	2 038
Ajustement favorable relatif aux retraites en France et au UK	-	7 040
Ajustement favorable des retraites aux États-Unis	44 059	-
Gain sur la cession de PIMACO	-	3 027
Autres	6 726	551
Autres produits	51 007	180 372
Perte de valeur sur les immobilisations corporelles et la marque - Cello	(41 729)	-
Perte de valeur - autres	(2 374)	-
Plans de réduction des coûts	(27 153)	(4 248)
Autres	(8 686)	(3 860)
Autres charges	(79 942)	(8 108)
TOTAL	(28 935)	172 264

Les autres produits et charges sur l'exercice 2021 correspondent principalement :

- au gain de 167,7 millions d'euros relatif à la vente du siège social de Clichy ;
- au gain de 7,0 millions d'euros relatif à l'ajustement favorable des retraites en France lié au changement de convention collective qui sera effectif en 2024 et au UK ;
- au gain de 3,0 millions d'euros lié à la cession de PIMACO ;
- 4,2 millions d'euros de coûts de restructuration : ils sont principalement liés au plan de transformation.

Les autres produits et charges sur l'exercice 2020 correspondaient principalement :

- à la dépréciation des immobilisations corporelles ainsi que la marque Cello pour un montant de 41,7 millions d'euros ;
- 27,2 millions d'euros de coûts de restructuration, ventilés comme suit : le plan de transformation, la fermeture de l'usine en Équateur, ainsi que la restructuration des opérations commerciales en Amérique latine et en Asie ;
- 44,1 millions d'euros d'ajustement favorable des retraites aux États-Unis liés à un changement de régime médical et de retraite, cf. Note 18-2 ;
- les autres charges incluent également les coûts liés à l'impact de la Covid-19, à hauteur de 3,6 millions d'euros au titre de l'exercice 2020.

NOTE 6 RÉSULTAT FINANCIER

Principes comptables

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif correspondant au taux d'intérêt requis pour actualiser les flux futurs de trésorerie attendus sur la durée de vie de l'actif et le rendre égal à la valeur initiale de l'actif.
- Les dividendes issus des participations sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.
- Compte tenu de la nature de l'activité du Groupe BIC, les produits d'intérêts et les dividendes reçus sont présentés en résultat financier dans le compte de résultat consolidé.
- Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges au titre de la période au cours de laquelle ils sont encourus.
- Pour les contrats de location entrant dans le champ d'application de la Norme IFRS 16, la charge de loyer est remplacée par une charge d'amortissement du droit d'utilisation comptabilisée en charge d'exploitation (cf. Note 4) et une charge d'intérêt comptabilisée en charge financière.

(en milliers d'euros)

	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 728	966
Intérêts sur dépôts bancaires	1 390	2 743
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3 118	3 709
Frais financiers	(3 204)	(2 548)
Coût de l'endettement financier - IFRS 16	(1 352)	(1 188)
Impact de l'hyperinflation en Argentine - IAS 29	(3 266)	(5 505)
Résultat de change sur éléments financiers	3 285	1 315
Produits financiers nets/(charges financières nettes)	(4 536)	(7 926)
RÉSULTAT FINANCIER	(1 418)	(4 217)

Le résultat financier est en diminution sur l'exercice 2021 par rapport à 2020. Cela provient de plusieurs facteurs :

- sur l'exercice 2020, la dépréciation du peso mexicain et du réal brésilien contre le dollar avait généré un impact très favorable sur la valorisation des actifs financiers libellés en dollars américains ;
- l'impact négatif de l'hyperinflation en Argentine est plus significatif qu'au cours de l'exercice 2020 ;

partiellement compensés par :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie en augmentation par rapport à l'année précédente du fait de taux de rémunération plus élevés.

Au cours de l'exercice 2020, le Groupe avait amélioré son accès à la liquidité court et moyen terme par la mise en place, d'une part d'une ligne de *Revolving Credit Facility* (R.C.F.) de 200 millions d'euros pour une durée de 3 ans, et d'autre part d'un programme de NeuCP de 200 millions d'euros.

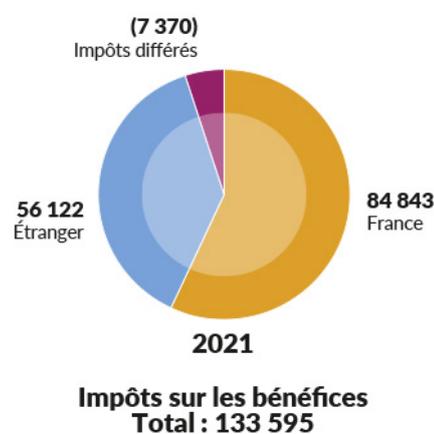
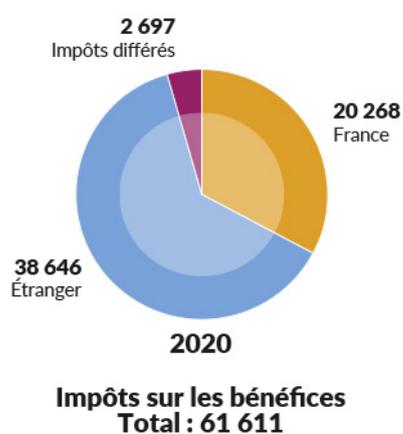
A ce jour le R.C.F. n'a encore fait l'objet d'aucun tirage, et l'encours de NeuCP s'élève à 59 millions d'euros. Compte tenu du contexte de taux particulier qui prévaut actuellement sur la zone euro, les émissions de NeuCP ont eu lieu en territoire négatif, et ne créent donc aucun frais financier supplémentaire.

NOTE 7 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Principes comptables

- La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.
- L'impôt exigible correspond au montant des impôts sur le bénéfice imposable au titre du bénéfice imposable de l'exercice. Le résultat fiscal diffère du résultat tel qu'enregistré dans le compte de résultat dans le sens où il exclut les produits et charges imposables ou déductibles sur d'autres exercices, ainsi que les éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Les charges d'impôt courant sont calculées à partir des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan.

7-1 Charge d'impôts sur les bénéfices



Le taux normal d'imposition en France est de 28,41 % (contribution sociale incluse) pour l'année fiscale 2021.

L'impôt sur les bénéfices réalisés à l'étranger est calculé au taux en vigueur dans chacun des pays.

Le Groupe retient comme taux d'imposition théorique celui de la France dans le cadre de la réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective. Le rapprochement porte principalement sur les différences de taux d'imposition.

Au 31 décembre 2021, les principaux pays contributeurs étaient les États-Unis, la Grèce, le Brésil et l'Inde. (Au 31 décembre 2020, les principaux pays contributeurs étaient les États-Unis, le Royaume-Uni, la Grèce, l'Espagne et la Slovaquie).

Les principaux groupes d'intégration fiscale sont la France et l'Espagne.

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et effective :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Résultat avant impôts	155 336	447 789
Taux d'imposition	32,02 %	28,41 %
Charge d'impôt théorique	49 739	127 217
Incidences des :		
• différences de taux d'imposition	(11 196)	(6 986)
• résultats taxés à taux réduit	(64)	(215)
• exceptions à la comptabilisation initiale	20 784	15 777
• éliminations des provisions intra-Groupe	139	(2 044)
• actifs d'impôt non constatés sur déficits	6 663	6 885
• actifs/passifs d'impôt non constatés sur exercices antérieurs	615	998
• actifs d'impôt constatés sur pertes sur exercices antérieurs	71	-
• crédits d'impôt	(5 417)	(6 891)
• différences de change	277	(1 145)
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	61 611	133 595
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	39,66 %	29,83 %

Par ailleurs, au 31 décembre 2021, le Groupe dispose de 47 millions d'euros d'impôts différés actifs non reconnus au titre de déficits fiscaux non utilisés, essentiellement en Inde contre 42 millions d'euros sur l'exercice 2020.

7-2 Nature des impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global

Principes comptables

Cf. Note 13

Les impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global résultent des éléments suivants :

31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	Autres éléments du résultat global	Impôts différés
Réévaluation du passif (de l'actif) au titre des régimes à prestations définies (1)	46 158	(10 543)
Autres éléments du résultat global (2)	17 355	7 422
<i>Instruments de couverture de flux de trésorerie</i>	(26 523)	7 474
<i>Différences de change</i>	43 868	(52)
<i>Autres éléments</i>	10	-
TOTAL (1) + (2)	63 513	(3 121)

31 décembre 2020

(en milliers d'euros)	Autres éléments du résultat global	Impôts différés
Écart actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi (1)	(13 823)	3 075
Autres éléments du résultat global (2)	(119 538)	(5 842)
<i>Instruments de couverture de flux de trésorerie</i>	22 763	(6 775)
<i>Différence de change</i>	(142 303)	933
<i>Autres éléments</i>	3	-
TOTAL (1) + (2)	(133 361)	(2 767)

NOTE 8 RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION

Le résultat net part du Groupe par action et le résultat net part du Groupe dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions adéquat.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net part du Groupe par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ajusté du nombre moyen pondéré d'actions propres détenues par SOCIÉTÉ BIC au cours de la période et venant en déduction des capitaux propres.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net part du Groupe dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend en compte le nombre d'actions retenu pour le résultat net part du Groupe ajusté de l'effet dilutif des actions gratuites et des stock-options.

Au 31 décembre 2021, aucune action n'a d'impact relatif et l'effet dilutif des actions gratuites et des stock-options en cours d'acquisition est d'environ 3,3 % du capital social

Numérateur (en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	93 724	314 195
Dénominateur (en nombre d'actions)		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	44 975 070	44 778 191
Effet dilutif des actions gratuites	148 265	175 620
Nombre moyen pondéré d'actions dilué en circulation	45 123 335	44 953 811
Résultat part du Groupe par action des activités poursuivies (en euros)		
Résultat net part du Groupe par action des activités poursuivies	2,08	7,02
Résultat net part du Groupe dilué par action des activités poursuivies	2,08	6,99

NOTE 9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Principes comptables

Les terrains et constructions détenus par le Groupe et destinés à être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs (sauf pour les terrains et immobilisations en cours) sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire. Les immobilisations corporelles en cours de construction pour la production, la location ou les besoins administratifs, sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs, sur le même mode que les autres immobilisations corporelles, commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés.

Les installations industrielles et autres équipements sont comptabilisés au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les contrats de location qui confèrent au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée moyennant une contrepartie entrent dans le champ d'application de la Norme IFRS 16 – Contrats de location. Les sociétés locataires du Groupe reconnaissent, à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation en contrepartie d'un passif de loyer, tous les contrats de location.

La durée retenue correspond à la période non résiliable, aux périodes couvertes par option de prolongation dont l'exercice est raisonnablement certain, ainsi qu'aux périodes couvertes par option de résiliation dont le non exercice est raisonnablement certain.

Concernant les baux 3, 6, 9 en France, la durée retenue est la durée la plus probable d'utilisation, c'est-à-dire la durée pendant laquelle le preneur est raisonnablement certain de poursuivre le bail.

Le Groupe applique les exemptions permises par la Norme IFRS 16 relatives aux contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou lorsque l'actif sous-jacent est de faible valeur (inférieure à 5 000 dollars américains).

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé au compte de résultat.

L'amortissement est linéaire selon les bases suivantes :

- constructions : 25 ans ;
- agencements, matériel et outillage : 5 à 8 ans ;
- véhicules : 3 à 5 ans.

9-1 Immobilisations corporelles – Valeur brute

(en milliers d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Immobilisations en cours	Autres immobilisations	Terrains & constructions – droit d'utilisation	Installations industrielles – droit d'utilisation	Véhicule – droit d'utilisation	Autres immobilisations corporelles – droit d'utilisation	Total
Au 1^{er} janvier 2020	469 125	1 316 567	149 018	26 462	51 806	4 847	15 876	634	2 034 335
Acquisitions	1 074	10 506	51 556	714	12 170	2 475	1 788	58	80 341
Acquisition Djeep	1 850	1 269	-	39	-	-	-	-	3 158
Acquisition Rocketbook	-	-	-	10	-	-	-	-	10
Cessions/Mises au rebut	(6 050)	(15 448)	1 509	(2 542)	(6 692)	(685)	(1 792)	(4)	(31 704)
Mises en service d'immobilisations en cours	9 479	45 831	(55 751)	682	(241)	-	-	-	-
Écarts de conversion	(18 032)	(52 854)	(20 838)	(1 169)	(4 566)	(258)	(1 215)	(11)	(98 944)
Au 1^{er} janvier 2021	457 446	1 305 870	125 494	24 196	52 477	6 379	14 657	677	1 987 196
Acquisitions	1 730	13 868	56 122	85	5 153	1 114	4 129	30	82 231
Cessions d'activités	(1 309)	(1 572)	(31)	-	-	(12)	-	-	(2 924)
Cessions/Mises au rebut	(32 329)	(85 564)	497	(3 118)	(4 210)	(1 177)	(4 701)	(59)	(130 661)
Mises en service d'immobilisations en cours	(5 730)	55 744	(50 922)	908	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	8 596	19 097	2 688	20	2 373	192	(94)	1	32 872
Au 31 décembre 2021	428 404	1 307 443	133 848	22 091	55 793	6 496	13 991	649	1 968 715

9-2 Immobilisations corporelles – Amortissements et perte de valeur

Principes comptables

À chaque date de clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les estimations de flux de trésorerie futurs sont actualisées en appliquant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat ou traitées comme une diminution de réévaluation pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs.

La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement au compte de résultat ou traitée comme une diminution de réévaluation pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué.

(en milliers d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Immobilisations en cours	Autres	Terrains et construction - droit d'utilisation	Installations industrielles - droit d'utilisation	Véhicule - droit d'utilisation	Autres leases	Total
Au 1^{er} janvier 2020	260 634	1 010 340	654	18 494	20 129	2 523	7 139	933	1 320 846
Amortissements de la période	18 166	72 171	-	1 562	9 480	1 956	3 907	473	107 715
Perte de valeur	-	1 953	26 875	-	21	-	2	-	28 851
Cessions/Mises au rebut	(5 676)	(12 051)	(169)	(2 048)	(4 201)	(601)	(1 430)	-	(26 176)
Mises en service d'immobilisations en cours	2 529	(2 477)	(51)	-	-	(44)	-	43	-
Écarts de conversion	(10 194)	(42 739)	(1 322)	(844)	(1 506)	(157)	(651)	-	(57 413)
Au 1^{er} janvier 2021	265 459	1 027 197	25 987	17 164	23 923	3 677	8 967	1 449	1 373 823
Amortissements de la période	15 409	72 478	-	1,460	9,995	1,447	2,718	118	103,625
Perte de valeur	-	149	-	54	-	-	-	-	203
Cessions/Mises au rebut	(25 756)	(82 097)	-	(2 303)	(3 320)	(916)	(3 653)	(59)	(118 104)
Cessions d'activités	(1 016)	(1 522)	-	-	-	(3)	-	-	(2 541)
Mises en service d'immobilisations en cours	(7 879)	8 026	-	(61)	-	-	1 116	(1 114)	88
Écarts de conversion	4 169	15 330	1 649	379	1 246	124	(76)	1	22 822
Au 31 décembre 2021	250 386	1 039 561	27 636	16 693	31 844	4 329	9 072	395	1 379 916
VALEUR NETTE									
Au 31 décembre 2021	178 019	267 883	106 212	5 398	23 949	2 166	4 919	254	588 799
Au 31 décembre 2020	191 987	278 673	99 506	7 032	28 554	2 703	5 690	(772)	613 374

Au 31 décembre 2021, la valeur brute des immobilisations corporelles totalement amorties mais encore utilisées s'élève à 821,5 millions d'euros.

NOTE 10 GOODWILL

Principes comptables

- Le *goodwill* provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date de l'acquisition. Le *goodwill* est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Il est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.
- Les *goodwill* et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.
- Pour les besoins des tests de dépréciation, le *goodwill* est alloué aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») représentant le niveau le plus fin auquel ce *goodwill* est suivi au niveau du Groupe. Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un *goodwill* a été affecté font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ainsi que toutes les fois où il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée tout d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à l'unité génératrice de trésorerie et ensuite aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour un *goodwill* n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.
- Lors de la cession d'une activité, le montant du *goodwill* attribuable à l'activité au moment de la cession est inclus dans le calcul du résultat de cession.

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
Au 1^{er} janvier 2020		313 737	(110 032)	203 705
Acquisition de Djeep		29 885	-	29 885
Acquisition de Rocketbook		22 048	-	22 048
Écarts de conversion		(23 118)	11 309	(11 809)
Au 1^{er} janvier 2021		342 552	(98 723)	243 829
Rocketbook		2 509	-	2 509
Cession de la filiale PIMACO		(3 651)	3 651	-
Écarts de conversion		14 946	(5 226)	9 720
Au 31 décembre 2021		356 356	(100 298)	256 058

Au 31 décembre 2021, le solde inclut les principaux *goodwill* nets suivants :

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2020	31 décembre 2021
BIC CORPORATION – Papeterie ^(a)	49 168	52 352
BIC CORPORATION – Briquets ^(a)	38 819	41 578
BIC Violex – Rasoirs	69 281	70 718
Kenya – Papeterie	4 852	5 057
Nigeria – Papeterie	12 937	12 558
Djeep – Briquets	29 885	29 885
Rocketbook – Papeterie	21 851	26 178
Autres ^(a)	17 037	17 733
TOTAL	243 829	256 058

(a) Ces *goodwill* sont rattachés à des unités génératrices de trésorerie représentées par des filiales de distribution.

Pour réaliser les tests de dépréciation, le Groupe a utilisé les taux d'actualisation et de croissance à l'infini suivants :

		Coût moyen pondéré du capital avant impôt		Taux de croissance à l'infini	
		2020	2021	2020	2021
BIC CORPORATION					
	Papeterie	8,5 %	9,9 %	1,5 %	1,5 %
	Briquets	8,4 %	9,6 %	1,5 %	1,5 %
Cello Pens – Papeterie		14,7 %	14,2 %	3,4 %	4,0 %
BIC Violex – Rasoirs		12,05 %	13,8 %	1,9 %	1,9 %
Kenya – Papeterie		18,7 %	17,9 %	6,0 %	5 %
Nigeria – Papeterie		24,6 %	28,2 %	8,1 %	10,3 %
PIMACO		22,9 %	-	- 1,5 %	-
Djeep – Briquets		-	9,2 %	-	-
Rocketbook – Papeterie		-	9,1 %	-	1,5 %

Chaque écart d'acquisition positif *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») représentant le niveau le plus fin auquel ces *goodwill* sont suivis au niveau du Groupe.

Ainsi, le *goodwill* généré sur BIC CORPORATION est majoritairement affecté aux unités génératrices de trésorerie liées à la distribution des articles de papeterie et des briquets par BIC CORPORATION.

Le *goodwill* généré sur Cello Pens est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la production et à la distribution des articles de papeterie par Cello.

Le *goodwill* restant sur BIC Violex est quant à lui affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée aux rasoirs développés et/ou produits

par BIC Violex vendus dans le monde entier. Cette unité génératrice de trésorerie inclut également la part de *goodwill* BIC CORPORATION affectée aux rasoirs.

Le *goodwill* généré sur la filiale au Kenya est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la production et à la distribution des articles de papeterie par BIC East Africa.

Le *goodwill* généré sur la filiale au Nigeria est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la production et à la distribution des articles de papeterie par Lucky Stationary Limited.

Le *goodwill* généré sur Djeep est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la production et à la distribution des briquets par Djeep.

Le *goodwill* généré sur Rocketbook est affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée à la distribution des cahiers réutilisables Rocketbook Core et Rocketbook Fusion qui s'utilisent avec un stylo effaçable par la filiale Rocketbook.

Un *goodwill* provisoire d'un montant de 26,9 millions de dollars (21,9 millions d'euros au 31 décembre 2020) a été comptabilisé sur l'exercice 2020. Les travaux d'allocation du prix d'acquisition ont été finalisés sur 2021. Le *goodwill* s'élève désormais à 29,6 millions de dollars (26,2 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Comme chaque année, au 30 juin 2021, le Groupe a réalisé des tests de dépréciation annuels de ces *goodwill*.

La méthodologie retenue pour les tests de perte de valeur des *goodwill* consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des unités génératrices de trésorerie, à la valeur nette comptable des actifs correspondants (y compris les *goodwill*).

Ces valeurs recouvrables correspondent aux valeurs d'utilité et sont déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs sur une durée maximale de cinq ans et d'une valeur

terminale selon la méthode de la rente perpétuelle, intégrant notamment les éléments suivants :

- le taux d'actualisation avant impôt retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital. Une attention particulière a été portée à l'analyse des principaux paramètres de marché utilisés pour le calcul des taux d'actualisation ;
- les taux de croissance à l'infini ont été déterminés sur la base de sources externes (taux d'inflation) et internes (croissance de l'activité). Les taux de croissance à l'infini supérieurs à 2 % tiennent compte des spécificités du marché, notamment au Nigéria et en Inde.

Compte tenu de la dépréciation d'une partie des actifs de l'UGT de Cello, toute variation négative des facteurs (taux d'actualisation, performance et taux de croissance à l'infini) entraînerait une dépréciation supplémentaire des autres actifs.

En ce qui concerne la sensibilité des autres tests aux variations des hypothèses clés, aucune variation raisonnablement possible ne pourrait conduire à une dépréciation compte tenu de la marge observée sur les autres tests réalisés.

NOTE 11 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Principes comptables

Immobilisations incorporelles générées en interne – dépenses de recherche et développement

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant d'un développement ou de la phase de développement d'un projet interne est comptabilisée au bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- l'entreprise peut garantir la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'entreprise a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- l'entreprise est capable d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables doit être démontrée. L'entité doit vérifier, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- l'entreprise peut garantir la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- l'entreprise a la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Brevets, marques, licences et logiciels

Les brevets, marques, licences et logiciels sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Dépréciation des immobilisations incorporelles (hors goodwill)

Voir Note 9-2.

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés

(en milliers d'euros)	Logiciels	Marques & brevets	Recherche & développement	Immobilisations en cours	Autres	Total
VALEUR BRUTE						
Au 1^{er} janvier 2020	72 311	95 235	4 287	6 715	11 657	190 205
Acquisitions	54	147	-	5 863	301	6 365
Acquisition de filiales – Djeep	-	553	-	-	11 453	12 006
Acquisition de filiales – Rocketbook	-	17 070	-	-	676	17 746
Cessions/Mises au rebut	-	(1 490)	-	(1 640)	28	(3 102)
Mises en service d'immobilisations en cours	782	-	-	(771)	(11)	-
Écarts de conversion	(4 062)	(5 669)	(210)	399	(625)	(10 167)
Au 1^{er} janvier 2021	69 086	105 847	4 077	10 566	23 478	213 054
Acquisitions	404	66	-	8 216	5	8 691
Cessions/Mises au rebut	(1 655)	-	-	(2)	34	(1 623)
Cessions d'activités	(465)	(2 607)	-	-	-	(3 072)
Mises en service d'immobilisations en cours	7 110	-	-	(6 778)	(332)	-
Écarts de conversion	1 606	5 819	190	56	735	8 406
Au 31 décembre 2021	76 086	109 125	4 267	12 058	23 920	225 456
AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR						
(en milliers d'euros)	Logiciels	Marques & brevets	Recherche & développement	Immobilisations en cours	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2020	61 573	67 974	4 287	353	2 040	136 227
Amortissements de la période	4 980	492	-	4	1 852	7 329
Perte de valeur	9	15 203	-	-	-	15 212
Cessions/Mises au rebut	(1 601)	(1 490)	-	-	-	(3 091)
Autres transferts	302	-	-	(302)	-	-
Écarts de conversion	(3 454)	(4 577)	(210)	(55)	(323)	(8 619)
Au 1^{er} janvier 2021	61 809	77 602	4 077	-	3 569	147 057
Amortissements de la période	5 096	761	-	-	2 205	8 062
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Cessions/Mises au rebut	(1 523)	(14)	-	-	-	(1 537)
Cessions d'activités	(442)	(20)	-	-	-	(462)
Autres transferts	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	1 545	4 471	190	-	98	6 304
Au 31 décembre 2021	66 485	82 800	4 267	-	5 872	159 424
VALEUR NETTE						
Au 31 décembre 2021	9 601	26 325	-	12 058	18 048	66 032
Au 31 décembre 2020	7 277	28 245	-	10 566	19 909	65 997

Logiciels

Les logiciels générés en interne concernent essentiellement des investissements liés à des améliorations des systèmes d'information.

Marques et brevets

Suite à l'acquisition de Rocketbook en 2020, des travaux d'allocation du prix d'acquisition ont été effectués. Des immobilisations incorporelles ont été identifiées pour un montant de 20,5 millions de dollars (17,4 millions d'euros au 31 décembre 2020), principalement la marque pour un montant de 14,8 millions de dollars (12,1 millions d'euros au 31 décembre 2020) et le brevet

d'un montant de 5,7 millions de dollars (4,6 millions d'euros au 31 décembre 2020). Ces actifs ont été alloués aux unités génératrices de trésorerie constituées par la filiale Rocketbook.

Les principales marques au bilan au 31 décembre 2021 sont les marques Rocketbook® pour 13,1 millions d'euros, et Cello® pour 9,7 millions d'euros.

Ces marques ont une durée de vie indéterminée. Pour les besoins des tests d'impairment, elles sont respectivement rattachées aux unités génératrices de trésorerie constituées par les filiales Rocketbook et Cello Pens. S'agissant de cette dernière toutefois, une dépréciation a été comptabilisée de 14,9 millions d'euros en juin 2020 et de 21 millions d'euros en 2019.

Autres

Suite à l'acquisition de Djeep en 2020, des travaux d'allocation du prix d'acquisition avaient été effectués. Des immobilisations incorporelles ont été identifiées pour un montant de 12,0 millions d'euros, principalement la relation clientèle pour un montant de

11,5 millions d'euros. Cette relation clientèle est amortie sur une période de quinze ans. Cet actif est alloué aux unités génératrices de trésorerie constituées par la filiale Djeep. Au 31 décembre 2021, le montant net de ces immobilisations est de 10,7 millions d'euros, dont 10,2 millions d'euros de relation clientèle.

NOTE 12 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Dépôts de garantie	4 265	3 519
Actifs de régimes de retraite	555	4 398
Sommes versées pour des avantages postérieurs à l'emploi aux États-Unis (autres que retraite)	9 744	10 412
Autres actifs non courants	9 131	7 459
TOTAL	23 695	25 788

NOTE 13 IMPÔTS DIFFÉRÉS**Principes comptables**

- Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales selon la méthode du report variable sur le bilan, en utilisant les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.
- Des passifs d'impôts différés sont reconnus au titre de différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est reconnu dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées sera disponible.
- Aucun impôt différé n'est constaté si les différences temporelles sont générées par un *goodwill* ou par la comptabilisation (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs ou passifs relatifs à une transaction n'affectant ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.
- Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.
- L'impôt différé est évalué au taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.
- L'impôt différé est comptabilisé dans le résultat de la période sauf s'il est généré par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé est également comptabilisé en capitaux propres.
- Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de les régler sur la base de leur montant net.
- Suite à l'implémentation de la Norme IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux* au 1^{er} janvier 2019, les positions fiscales incertaines relatives à des impôts sur le résultat au titre de la Norme IAS 12 sont comptabilisées en passif d'impôt différé (respectivement actif) s'il est jugé probable que l'administration fiscale rejette (accepte) la position.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Impôts différés actifs	114 302	131 458
Impôts différés passifs	(60 914)	(68 654)
POSITION NETTE	53 388	62 804

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés

L'évolution sur l'année de la situation du Groupe en matière d'impôts différés se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2021
Position nette au 1^{er} janvier 2021		53 388
Produit/(Charge) d'imposition différée de la période ^(a)	TFT	7 370
Cession de PIMACO		639
Reclassement d'impôts différés à impôts courants au bilan		1 375
Comptabilisation en situation nette et autres éléments du résultat global		(3 133)
Écarts de conversion		3 165
Position nette au 31 décembre 2021		62 804

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2020
Position nette au 1^{er} janvier 2020		78 966
Produit/(Charge) d'imposition différée de la période ^(a)	TFT	(2 697)
Acquisition Djeep		(4 454)
Acquisition Rocketbook		(5 962)
Comptabilisation en situation nette et autres éléments du résultat global		(2 765)
Écarts de conversion		(9 701)
Position nette au 31 décembre 2020		53 388

(a) Hors montants comptabilisés en provision pour risque et charge.

Origine des impôts différés

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Engagement de retraites et autres avantages sociaux	29 351	18 652
Élimination des profits intra-Groupe	22 489	29 482
Reports déficitaires	126	126
Autres différences temporaires	38 325	57 396
Risques fiscaux sous IFRIC 23	(36 903)	(42 853)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	53 388	62 804

NOTE 14 VARIATION DES BESOINS D'EXPLOITATION

Principes comptables

- Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières premières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables, encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. En général, le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais de marketing, commerciaux et de distribution).
- La dépréciation des actifs financiers (en particulier les créances commerciales) est basée sur les pertes de crédit attendues (et non plus sur les pertes avérées), à compter de la comptabilisation initiale.
- Pour déterminer les pertes de crédit attendues, le Groupe a utilisé la méthode simplifiée ainsi qu'une matrice de dépréciation basée sur les taux de défaut historiques observés sur la durée de vie résiduelle des créances clients ajustée sur la base des estimations futures.
- Les dettes fournisseurs sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	Impact dans le tableau des flux de trésorerie Exploitation	Impact dans le tableau des flux de trésorerie Investissement ^(a)	Cession PIMACO	Complément de prix et clauses d'earn-out Haco & Rocketbook	Complément de prix Djeep & Sibjet	Paiement à recevoir sur la vente de PIMACO	Reclassement provision PSE de LT à CT	Ecart de conversion et autres	31 décembre 2021
Stocks et en-cours – Valeur nette	379 021	97 039	-	(715)	-	-	-	-	14 877	490 222
• Stocks et en-cours – Valeur brute	394 319	97 269	-	(715)	-	-	-	-	15 278	506 151
• Stocks et en-cours – Dépréciation	(15 298)	(230)	-	-	-	-	-	-	(401)	(15 930)
Clients et autres créances	409 625	(1 181)	-	(1 906)	-	-	912	-	10 736	418 186
Fournisseurs et comptes rattachés	(99 470)	(41 242)	(6 094)	517	-	-	-	-	(2 864)	(149 154)
Autres créances et autres dettes ^(b)	(231 182)	(34 687)	-	(673)	1 645	3 000	-	(3 493)	(5 552)	(270 943)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	457 993	19 928	(6 094)	(2 777)	1 645	3 000	912	(3 493)	17 197	488 311

(a) L'impact dans le tableau de flux de trésorerie investissements comprend les investissements décaissés en 2021 relatifs à 2020 et exclut les investissements 2021 qui ne sont pas encore décaissés pour un montant net de 6,1 millions.

(b) Les Autres créances et autres dettes se composent de :

	Note	31 décembre 2020	31 décembre 2021
+ Autres actifs courants	Actif	14 186	16 259
+ Autres actifs non courants	Actif	23 695	25 788
- Dépôts de garantie	12	(4 265)	(3 519)
- Actifs de régimes de retraite	12	(555)	(4 398)
- Autre		(32)	(54)
- Autres dettes courantes	Passif	(251 504)	(292 154)
- Autres dettes non courantes	Passif	(12 707)	(12 866)
TOTAL		(231 182)	(270 943)

Le besoin en fonds de roulement sert à financer le cycle d'exploitation du Groupe. Sa composition est présentée ci-dessus.

NOTE 15 CAPITAL

15-1 Capital

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Capital social autorisé, émis et entièrement libéré	173 412	170 670
Rachat d'actions de la Société	(1 603)	(1 004)
CAPITAL SOCIAL	171 809	169 665

Au 31 décembre 2021, le capital social enregistré de SOCIÉTÉ BIC s'élève à 170 669 688,78 euros et est composé de 44 677 929 actions de 3,82 euros chacune. Les actions au porteur détenues depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Par ailleurs, SOCIÉTÉ BIC détient 262 906 de ses actions, acquises au prix moyen de 114,25 euros conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce et représentant 0,59 % des actions émises.

La répartition du capital est indiquée dans la partie 7-3 « Actionnariat » du Document d'Enregistrement Universel.

15-2 Actions propres de SOCIÉTÉ BIC et programme de rachat d'actions au 31 décembre 2021

Fondement de l'acquisition	Nombre d'actions	Cours moyen d'acquisition (en euros)	% du capital
Contrat de liquidité ^(a)	36 616	46,84	0,08 %
Mise en œuvre de plans d'attribution gratuite d'actions ^(a)	226 290	125,16	0,51 %
TOTAL	262 906	114,25	0,59 %

(a) Article L. 225-209 du Code de commerce.

Au titre du contrat de liquidité, confié par Natixis à ODDO depuis le 27 juin 2018, portant sur les actions de SOCIÉTÉ BIC, à la date du 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 36 616 titres BIC ;
- 911 218,04 euros.

Il est rappelé que lors de la mise en œuvre dudit contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 312 titres BIC ;
- 912 744,48 euros.

SOCIÉTÉ BIC a été autorisée par l'Assemblée Générale du 19 mai 2021 à renouveler son programme de rachat d'actions (cf. Document d'Enregistrement Universel 2020, chapitre 8, page 310).

Actions rachetées en 2021 ^(b)

• Au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 20 mai 2020	180 211
• Au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 19 mai 2021	537 717
Cours moyen de rachat des actions sur l'exercice 2021 (en euros)	54,64

(b) Hors actions rachetées dans le cadre du contrat de liquidité.

Au cours de l'année 2021, SOCIÉTÉ BIC a procédé à l'annulation de 717 928 actions.

À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2021, les actionnaires détenant respectivement plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % ou 95 % du capital et/ou des droits de vote de la Société sont les suivants :

	Au 31 décembre 2021	
	% en actions (environ)	% en droits de vote (environ)
SOCIÉTÉ M.B.D.	28,84 %	39,18 %
Famille Bich	17,49 %	23,64 %

NOTE 16 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	Découverts bancaires	Billets de trésorerie	Emprunts et dettes financières courants	Emprunts et dettes financières non courants	Obligation au titre des contrats de location courants	Obligation au titre des contrats de location non courants	Total
Au 1^{er} janvier 2020	51 710		1 157	2 897	12 660	29 434	97 856
Flux de trésorerie	(50 423)	75 000	(120)	2 357	(16 173)	(2 692)	7 949
Variation des éléments non monétaires	(275)	-	137	(544)	16 305	(3 463)	12 159
• Variation engagements de location - IFRS 16	-	-	-	-	17 613	(1 081)	16 532
• Acquisition Djeep	-	-	139	-	-	-	139
• Acquisition Rocketbook	62	-	-	-	-	-	62
• Différence de change	(338)	-	(1)	(544)	(1 308)	(2 382)	(4 574)
Au 1^{er} janvier 2021	1 011	75 000	1 174	4 710	12 792	23 275	117 961
Flux de trésorerie	(525)	(16 000)	4 008	-	(15 817)	(832)	(29 167)
Variation des éléments non monétaires	15	-	(817)	186	15 448	(3 557)	11 275
• Variation engagements de location - IFRS 16	-	-	-	-	15 069	(4 350)	10 719
• Cession PIMACO	-	-	-	-	(6)	(3)	(9)
• Différence de change	15	-	(817)	186	385	796	565
Au 31 décembre 2021	501	59 000	4 364	4 896	12 422	18 886	100 069

Les découverts bancaires sont exigibles à moins d'un an.

Les emprunts bancaires et dettes financières ont les maturités suivantes :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Exigibles ou à moins d'un an	76 174	63 263
Dans la 2 ^e année	-	-
Dans la 3 ^e année	-	4 896
Dans la 4 ^e année	4 710	-
Dans la 5 ^e année	-	-
Après 5 ans	-	-
TOTAL	80 884	68 159

Les principaux emprunts bancaires/lignes de crédit et passifs financiers sont les suivants :

Pays emprunteur	Devise	Contre-valeur euro	
		31 décembre 2020	31 décembre 2021
(en milliers d'euros)			
• France	EUR	75 000	59 000
• Turquie	TRY	1 042	1 696
• Kenya	KES	4 710	4 896
• Inde	INR	-	2 567
• Autre		132	-
TOTAL		80 884	68 159

Information sur les taux d'intérêt

Les emprunts et lignes de crédit existants, hors émissions NeuCP, au 31 décembre 2021 ont été contractés à taux variables allant de 5,8 % à 29 %.

Les emprunts indiqués pour la France sont exclusivement constitués d'émissions de NeuCP émis en moyenne à - 0,10 %.

Les expositions relatives jugées non significatives n'ont pas été couvertes.

Information sur les clauses de covenant

Aucun des emprunts en cours ne contient de clause de *covenant* pouvant déclencher l'exigibilité anticipée de la dette.

Dette IFRS 16

BIC a opté pour un taux marginal d'endettement pour l'actualisation de la dette. Le taux retenu pour chaque preneur est celui qu'il aurait

à payer pour emprunter, sur une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'obtention d'un bien de valeur similaire à l'actif loué dans un environnement économique similaire.

Loyers payés en 2021 relatifs aux contrats rentrant dans le champ de la Norme IFRS 16 :

Les loyers payés en 2021 relatifs à des contrats entrant dans le champ de la Norme IFRS 16 pour un montant de 15,5 millions d'euros se décomposent comme suit :

- amortissements : 14,3 millions d'euros ;
- intérêts : 1,2 million d'euros.

Flux futurs de trésorerie

Le Groupe s'attend à payer 15,1 millions d'euros de loyers sur 2022.

Le montant attendu des loyers à payer en millions d'euros est :

2022	15,1
2023	11,8
2024	9,8
2025	6,2
2026	5,3
Après 2026	17,2

NOTE 17 PROVISIONS (DETTES NON COURANTES)**Principes comptables**

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

(en milliers d'euros)	Risques et litiges fiscaux et sociaux	Litiges	Responsabilité en matière de produits	Autres risques et charges	Total
Au 1^{er} janvier 2020	5 019	10 958	339	6 270	22 586
Regroupement d'entreprise - Djeep	180	10	-	786	975
Dotations aux provisions	762	5 450	-	2 225	8 438
Reprises de provisions utilisées	(664)	(1 939)	-	(819)	(3 422)
Reprises de provisions non utilisées	(38)	(924)	-	(25)	(987)
Différences de change	(430)	(1 141)	(28)	(431)	(2 030)
Reclassement	(984)	961	-	23	-
Au 1^{er} janvier 2021	3 845	13 375	311	8 029	25 560
Dotations aux provisions	985	5 289	-	362	6 636
Reprises de provisions utilisées	(821)	(3 575)	-	(1 798)	(6 194)
Reprises de provisions non utilisées	(889)	(305)	-	(820)	(2 014)
Différences de change	(6)	464	26	(39)	445
Cession de la filiale PIMACO	(9)	(492)	-	-	(501)
Reclassement	-	(2 098)	-	(1 395)	(3 493)
Discount	-	-	-	(111)	(111)
Au 31 décembre 2021	3 105	12 658	337	4 228	20 328

Risques et litiges fiscaux (hors impôt sur les sociétés) et sociaux

Les provisions pour risques et litiges fiscaux (hors impôt sur les sociétés) et sociaux sont principalement liées :

- à des risques fiscaux ;
- aux accidents de travail aux États-Unis.

Les positions fiscales incertaines relatives à des impôts sur le résultat IAS 12 sont comptabilisées en passif d'impôt différé (respectivement actif) s'il est jugé probable que l'administration fiscale rejette (accepte) la position (cf Note 13).

Des contrôles fiscaux sont effectués régulièrement par les autorités fiscales locales, qui peuvent contester les positions prises par les filiales du Groupe. Conformément aux règles comptables du Groupe, il peut être décidé de comptabiliser des provisions lorsque les risques fiscaux sont susceptibles d'être mis en recouvrement par les autorités fiscales locales.

Le Groupe revoit régulièrement l'évaluation de l'ensemble de ses positions fiscales, en ayant recours à des conseillers externes et considère que ses positions fiscales sont correctement provisionnées. Cependant, le Groupe ne peut pas prévoir les conclusions des contrôles futurs.

Litiges

Au 31 décembre 2021, les provisions pour litiges concernent principalement les risques distributeurs et contrats d'agents pour 1,9 million d'euros (comme au 31 décembre 2020).

Autres risques et charges

Au 31 décembre 2021, les autres provisions pour risques et charges concernent essentiellement la provision pour restructuration d'un montant de 1,2 million d'euros.

Responsabilité en matière de produits

Les litiges produits concernent principalement les États-Unis.

NOTE 18 RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Principes comptables

Les paiements aux régimes de prestations de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont dus. Les cotisations aux régimes de retraite gérés par l'État sont considérées comme des versements à des régimes à cotisations définies dès lors que les obligations du Groupe au titre de ces régimes sont équivalentes à celles qui résultent de régimes de retraite à cotisations définies.

Le montant des engagements résultant de régimes de retraite à prestations définies est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, selon des évaluations actuarielles réalisées à chaque date de clôture. Les écarts actuariels sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Le coût des services passés est comptabilisé en totalité en tant que composante du coût des services (dans le compte de résultat) que les droits correspondants soient acquis définitivement aux bénéficiaires ou qu'ils soient en cours d'acquisition.

Le montant comptabilisé pour les prestations de retraite représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs de régime. L'éventuel actif net en découlant est limité à la valeur actualisée des remboursements ou réductions des cotisations futures au régime disponibles.

Le taux de rotation du personnel est calculé en retenant le nombre de départs sur l'exercice, y compris les ruptures conventionnelles et les licenciements, divisé par l'effectif au 1^{er} janvier.

18-1 Caractéristiques des plans

Typologie des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Conformément aux lois et pratiques de chaque pays dans lequel il opère, le Groupe a des obligations en matière d'avantages du personnel, notamment des avantages postérieurs à l'emploi.

• Aux États-Unis

Deux régimes de pension (*Salaried Pension Plan* et *Local 134L Pension Plan*) sont en vigueur (selon les sites) et sont financés par leurs fonds de pension respectifs. En plus de ces régimes, il existe en fonction des sites des plans de mutuelle et de prévoyance (*Salaried Retiree Medical and Life Insurance Plan* et *Local 134L Retiree Medical and Life Insurance Plan*) :

a) *Salaried Pension Plan*

Les bénéficiaires recrutés avant 2007 se voient octroyer un montant de retraite sur la base d'une formule fonction du salaire de référence moyen et de l'ancienneté, intégrant la retraite Sécurité sociale. Ce montant payable à vie à partir de

l'âge normal de départ en retraite (65 ans) est égal à 1,1 % du plafond de la Sécurité sociale plus 1,5 % de la rémunération moyenne au-delà du plafond de la Sécurité sociale, multiplié par le nombre d'années de service, jusqu'à 35 ans. Ce montant passe à 1,4 % de la rémunération moyenne par année de service au-delà de 35 ans. Le calcul de la rémunération moyenne est basé sur les trois meilleures années consécutives des dix dernières années avant le départ en retraite. Le plan prévoit une décote pour départ anticipé à la retraite avant 65 ans (ou avant l'âge de 62 ans si les bénéficiaires prennent leur retraite, ou après l'âge de 55 ans et dix ans d'ancienneté). Les bénéficiaires qui prennent leur retraite après le 1^{er} janvier 2015 peuvent opter pour un paiement en capital.

Les salariés recrutés après 2006 se voient octroyer des droits dans un plan de pension de type *Cash Balance Arrangement*. Les participants reçoivent un crédit annuel égal à 5 % de leur rémunération de l'année pour les années antérieures au 1^{er} janvier 2013, puis, pour les plans postérieurs au

31 décembre 2012, les participants reçoivent un crédit égal à 5 % par an jusqu'à cinq ans d'ancienneté, puis 6 % par an au-delà de la cinquième année jusqu'à la dixième année, 7 % par an au-delà de la dixième année jusqu'à la quinzième année, 7,5 % au-delà de la quinzième année jusqu'à la vingtième année et 8 % à partir de 20 ans d'ancienneté. Ce crédit est accumulé sur un compte avec un intérêt garanti égal au taux du Trésor sur 30 ans, jusqu'à leur départ en retraite.

La participation à ce plan avait été fermée aux nouveaux entrants de BIC Graphic à compter du 1^{er} janvier 2011. Le financement de ce régime doit répondre aux exigences des règles de couverture minimale définies par la loi.

Le 29 juillet 2020, la Société a annoncé une modification de la prestation de retraite pour les salariés bénéficiaires embauchés avant le 1^{er} janvier 2007. La formule de rémunération moyenne finale (FAE) du régime de retraite de BIC Corporation sera gelée le 31 décembre 2020 et les prestations de retraite futures pour ces bénéficiaires seront provisionnées selon la formule du *Cash Balance Arrangement* du régime de retraite salariale de BIC Corporation (même formule utilisée pour les membres de l'équipe qui ont rejoint BIC après le 1^{er} janvier 2007).

L'objectif à long terme de la politique d'investissement de ce plan est de fournir un financement suffisant pour couvrir les obligations attendues, tout en assurant un niveau de risque prudent dans l'investissement du portefeuille. Les actifs du fonds sont investis dans *BIC Corporation Master Trust* avec une allocation cible du portefeuille composé d'actions (20 %), et d'obligations (80 %).

b) Local 134L Pension Plan

Pour les bénéficiaires embauchés avant le 4 décembre 2007, les prestations du régime sont basées sur les années de service multipliées par un montant fixe (47,00 dollars américains au titre de 2020, 47,25 dollars américains par mois au titre de 2021, et 47,50 dollars américains à partir du 1^{er} janvier 2022).

Il est octroyé aux salariés recrutés après le 4 décembre 2007 des droits dans un plan de pension de type *Cash Balance Arrangement*. Ces participants reçoivent un crédit annuel équivalent à 3,00 % du salaire jusqu'au 30 novembre 2012, 3,75 % du salaire du 1^{er} décembre 2012 au 30 novembre 2017, 4,75 % du salaire à partir du 1^{er} décembre 2017 et 5,0 % du salaire à partir du 1^{er} décembre 2020. Ce crédit est accumulé sur un compte avec un intérêt garanti égal au taux du Trésor sur 30 ans, jusqu'à leur départ en retraite.

Le financement des deux régimes doit répondre aux exigences des règles de couverture minimale de la loi américaine.

L'objectif à long terme de la politique d'investissement de ce plan est de fournir un financement suffisant pour couvrir les obligations attendues, tout en assurant un niveau de risque prudent dans l'investissement du portefeuille. Les actifs du fonds sont investis dans *BIC Corporation Master Trust* avec une allocation cible du portefeuille composée d'actions (10 %) et d'obligations (90 %).

c) Salaried Retiree Medical and Life Insurance Plan

Les salariés recrutés avant 2007 bénéficient d'une couverture médicale pendant toute leur retraite, à condition d'avoir au moins 55 ans et une ancienneté minimale de 20 ans au moment du départ à la retraite.

Le plan est fermé aux nouveaux entrants. Depuis le 1^{er} octobre 2013, dans le cadre d'un échange, certains retraités ou futurs retraités, âgés de 65 ans et plus, reçoivent une allocation fixe annuelle (3 500 dollars américains) leur permettant d'acheter une couverture médicale. L'allocation a été augmentée à 4 020 dollars américains à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette allocation pourrait être révisée dans le futur, pour refléter les tendances d'augmentation des coûts de santé.

L'assurance-décès est destinée aux employés qui partent à la retraite à partir de l'âge de 55 ans avec au moins dix ans d'ancienneté. Les collaborateurs recrutés à compter du 1^{er} janvier 2018 ne bénéficieront plus de cet avantage. Le capital décès est égal à 100 % du salaire final avec un maximum par catégorie d'employés (de 10 000 dollars américains pour les non-cadres à 100 000 dollars américains pour les Level BIC 4 et au-delà).

Le 29 juillet 2020, la Société a annoncé des changements dans les prestations pour les employés qui étaient éligibles aux prestations d'assurance-maladie et d'assurance-vie des retraités. Ainsi les bénéficiaires actifs qui quitteront BIC après le 31 décembre 2021 ne pourront plus bénéficier de ces avantages.

Ce plan n'est pas financé.

d) Local 134L Retiree Medical and Life Insurance Plan

Les salariés qui prendront leur retraite de BIC à partir de l'âge de 60 ans et avec au moins dix ans d'ancienneté, seront éligibles à une couverture médicale d'une assurance-décès pendant toute leur retraite.

Les personnes retraitées avant le 1^{er} décembre 2002 reçoivent chaque année une allocation fixe, entre 2 600 et 3 500 dollars américains, pour s'acheter une couverture médicale. Les salariés de plus de 65 ans qui ont pris leur retraite depuis le 1^{er} décembre 2002 reçoivent une allocation annuelle fixe de 900 dollars américains pour l'achat de médicaments. Ces montants pourront être revus dans le futur pour prendre en compte les augmentations des coûts médicaux.

Ce dispositif est fermé pour les salariés recrutés après le 30 novembre 2012.

Pour les retraités éligibles qui ont moins de 65 ans et leurs conjoints, BIC paie 50 % de la prime et le retraité 50 %.

Le montant du capital décès prévu par l'assurance-décès est de 12 500 dollars américains pour les salariés qui ont pris leur retraite à compter du 1^{er} décembre 2017.

Ce plan n'est pas financé.

- **Au Royaume-Uni**

Il s'agit d'un régime à prestations définies fermé pour une liste déterminée de bénéficiaires (régime fermé aux nouveaux entrants) et fermé à l'acquisition de droits futurs. Un *Trustee* indépendant, un représentant patronal et un représentant salarié assurent la gouvernance du régime. L'actif du régime est actuellement investi dans un portefeuille composé d'actions, d'obligations et d'actifs immobiliers. L'allocation d'actifs est revue régulièrement pour s'assurer que les actifs détenus demeurent appropriés et sont suffisants pour couvrir les obligations futures du régime.

Les deux régimes sont soumis aux mêmes risques que la majorité des régimes de retraite basés sur le salaire de fin de carrière, c'est-à-dire les risques d'inflation, d'investissement, de longévité, etc. L'allocation stratégique des actifs doit respecter la directive de placement *Statement of Investment Principles* mise en place par le *Trustee* afin de limiter les risques encourus.

- **En France**

Les indemnités de fin de carrière sont obligatoires. Les droits accordés (exprimés en mois de salaire) dépendent de la convention collective nationale de rattachement des sociétés et de l'ancienneté du salarié au jour du départ en retraite. Leur versement est conditionné à la présence du salarié dans la Société au moment du départ en retraite.

Le régime de retraite supplémentaire à prestations définies qui prévoit un pourcentage de salaire de fin de carrière par année d'ancienneté aux cadres dirigeants hors coefficient des entités françaises BIC, est désormais fermé aux nouveaux bénéficiaires. Ces droits ne sont acquis que si le bénéficiaire est présent dans la Société au moment du départ en retraite.

- **Au Canada**

Il s'agit d'un régime financé principalement par les cotisations de l'employeur et par les revenus de placement sur l'actif de couverture. Avant 1992, les bénéficiaires devaient contribuer au plan, mais depuis le 1^{er} janvier 1992, ils ne sont plus tenus ni autorisés à verser des contributions au régime. Les cotisations versées par BIC Inc. au fonds de pension correspondent au financement minimal prescrit par la Loi provinciale Ontario *Pension Benefits Act of Ontario*.

Le fonds de pension visant à financer le régime de retraite des employés de BIC Inc. est détenu par un corps indépendant (*Trust*) actant pour les intérêts des bénéficiaires du régime. Ce fonds ne fait pas partie des revenus ou des actifs de BIC Inc.

Ce régime est fermé aux nouveaux embauchés depuis le 14 novembre 2011.

Pour les employés payés à l'heure, la prestation retraite est définie comme un montant fixe par année d'ancienneté, dont la valeur varie selon la date de départ en retraite du bénéficiaire (400 dollars canadiens par année pour les départs en retraite après le 1^{er} janvier 2010). Pour les employés recevant un salaire régulier, la formule de calcul de l'avantage retraite est de 1,5 % de la rémunération moyenne finale par année d'ancienneté (le calcul de la rémunération moyenne est basé sur les trois meilleures années consécutives des dix dernières années avant le départ en retraite). L'avantage total accordé par le régime est plafonné selon les limites imposées par la loi d'impôt sur le revenu au Canada. L'âge normal de départ en retraite est 65 ans, mais les bénéficiaires peuvent partir à la retraite à partir de l'âge de 55 ans, avec une décote pour retraite anticipée. Il n'y a pas de décote à partir de l'âge de 63 ans pour ceux qui prennent leur retraite immédiatement à la fin de leur emploi chez BIC.

Afin de suivre et de contrôler la performance du fonds, la Société BIC Inc. et le gestionnaire d'investissement doivent se conformer aux objectifs établis par le règlement relatif à la politique et aux objectifs d'investissement *Statement of Investment Policy and Objectives*. L'établissement de ce règlement a pour objectif de s'assurer que les actifs du fonds, les cotisations attendues ainsi que les gains d'investissement sont investis de manière prudente pour qu'*in fine* le fonds soit suffisant à couvrir les obligations futures du régime. La stratégie d'investissement à long terme consiste à investir environ 48 % dans des obligations, 10 % dans des actions canadiennes, 30 % dans des actions globales, 10 % dans des actions des marchés émergents et 2 % en trésorerie ou équivalents.

- **Pour les autres pays**, les régimes dépendent de la législation locale, de l'activité et des autres pratiques historiques de la filiale concernée.

18-2 Variation des engagements nets des plans à prestations définies

<i>(en milliers d'euros)</i>	Retraite	Dont retraite États-Unis	Autres avantages du personnel	Dont Autres avantages du personnel aux États-Unis	Total avantages du personnel	Total avantages du personnel aux États-Unis
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS						
Au 1^{er} janvier 2021	505 149	382 082	88 081	87 700	593 230	469 782
Reclassement	-	-	-	-	-	-
Acquisition de filiales	-	-	-	-	-	-
Coûts de la période :	11 308	12 832	2 597	2 537	13 905	15 370
• Coûts des services rendus	6 941	3 813	521	471	7 462	4 284
• Coûts des services passés (y compris les réductions de régime)	(6 700)	177	11	11	(6 688)	188
• Liquidation	322	-	-	-	322	-
• Charge d'intérêt	10 745	8 842	2 065	2 055	12 810	10 897
Prestations versées	(75 123)	(69 114)	(3 847)	(3 544)	(78 970)	(72 657)
Écarts actuariels sur engagement brut	(29 432)	(17 637)	(8 092)	(8 099)	(37 525)	(25 736)
• Hypothèses financières	(25 065)	(15 744)	(5 446)	(5 452)	(30 511)	(21 197)
• Hypothèses démographiques	(4 367)	(1 893)	(2 647)	(2 647)	(7 014)	(4 540)
Taxes payées incluses dans l'obligation au titre des prestations définies	(4)	-	-	-	(4)	-
Cotisations versées	7	-	-	-	7	-
Frais de gestion	39	-	39	-	78	-
Écarts de conversion	35 337	29 701	7 073	7 065	42 410	36 766
Au 31 décembre 2021	A 447 281	337 865	85 852	85 660	533 133	423 525
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE						
Au 1^{er} janvier 2021	470 821	394 068	-	-	470 821	394 068
Reclassification	-	-	-	-	-	-
Produits de la période :	10 680	9 303	-	-	10 680	9 303
• Produit d'intérêt	10 680	9 303	-	-	10 680	9 303
• Réduction et liquidation	-	-	-	-	-	-
Prestations versées	(72 055)	(69 114)	(3 544)	(3 544)	(75 599)	(72 657)
Cotisations versées par les participants	7	-	-	-	7	-
Cotisations versées par l'employeur	3 982	1 557	3 544	3 544	7 525	5 101
Taxes payées à même les actifs de couverture	(4)	-	-	-	(4)	-
Frais de gestion	(1 493)	(1 340)	-	-	(1 493)	(1 340)
Rendement des actifs (à l'exclusion des produits d'intérêt)	8 634	6 606	-	-	8 634	6 606
Écarts de conversion	36 942	31 744	-	-	36 942	31 744
Au 31 décembre 2021	B 457 514	372 825	-	-	457 514	372 825
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021	C = A-B (10 233)	(34 960)	85 852	85 660	75 619	50 700
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020	34 328	(11 986)	88 081	87 700	122 409	75 714

<i>(en milliers d'euros)</i>	Retraite	Dont retraite États-Unis	Autres avantages du personnel	Dont Autres avantages du personnel aux États-Unis	Total avantages du personnel	Total avantages du personnel aux États-Unis
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS						
Au 1^{er} janvier 2020	530 325	403 821	107 871	107 428	638 196	511 249
Reclassement	(87)	-	-	-	(87)	-
Acquisition de filiales	399	-	-	-	399	-
Coûts de la période :	1 822	(5 236)	(16 232)	(16 359)	(14 410)	(21 595)
• Coûts des services rendus	10 613	6 062	1 359	1 238	11 972	7 300
• Coûts des services passés (y compris les réductions de régime)	(22 515)	(22 361)	(20 353)	(20 353)	(42 868)	(42 714)
• Liquidation	470	-	-	-	470	-
• Charge d'intérêt	13 255	11 062	2 762	2 756	16 016	13 818
Prestations versées	(38 313)	(27 939)	(3 299)	(3 145)	(41 611)	(31 083)
Écarts actuariels sur engagement brut	52 216	47 076	9 573	9 573	61 789	56 649
• Hypothèses financières	56 299	50 887	16 362	16 369	72 661	67 256
• Hypothèses démographiques	(4 083)	(3 812)	(6 789)	(6 796)	(10 873)	(10 608)
Taxes payées incluses dans l'obligation au titre des prestations définies	(622)	-	-	-	(622)	-
Cotisations versées	7	-	-	-	7	-
Frais de gestion	(4)	-	-	-	(4)	-
Écarts de conversion	(40 595)	(35 640)	(9 832)	(9 797)	(50 427)	(45 437)
Au 31 décembre 2020	A 505 149	382 082	88 081	87 700	593 230	469 782
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE						
Au 1^{er} janvier 2020	474 608	397 172	-	-	474 608	397 172
Reclassification	(87)	-	-	-	(87)	-
Produits de la période :	12 418	10 839	-	-	12 418	10 839
• Produit d'intérêt	12 418	10 839	-	-	12 418	10 839
• Réduction et liquidation	-	-	-	-	-	-
Prestations versées	(34 334)	(27 939)	(3 145)	(3 145)	(37 478)	(31 083)
Cotisations versées par les participants	7	-	-	-	7	-
Cotisations versées par l'employeur	10 119	4 081	3 145	3 145	13 264	7 226
Taxes payées à même les actifs de couverture	(622)	-	-	-	(622)	-
Frais de gestion	(1 084)	(975)	-	-	(1 084)	(975)
Rendement des actifs (à l'exclusion des produits d'intérêt)	47 963	45 052	-	-	47 963	45 052
Écarts de conversion	(38 168)	(34 163)	-	-	(38 168)	(34 163)
Au 31 décembre 2020	B 470 821	394 068	-	-	470 821	394 068
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020	C = A-B 34 328	(11 986)	88 081	87 700	122 409	75 714
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019	55 717	6 649	107 871	107 428	163 588	114 077

18-3 Obligations financées/non financées

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Retraite	Autres avantages du personnel	Total
Au 31 décembre 2021				
Montant des obligations financées		440 798	-	440 798
Juste valeur des actifs de couverture		(457 514)	-	(457 514)
Excédent des obligations sur les actifs		(16 716)	-	(16 716)
Juste valeur des obligations non financées		6 482	85 851	92 334
Valeur nette au bilan		(10 234)	85 851	75 618
• Actif	12,18-7	-	-	4 398
• Passif	18-7	-	-	80 016

<i>(en milliers d'euros)</i>	Retraite	Autres avantages du personnel	Total
Au 31 décembre 2020			
Montant des obligations financées	510 349	-	510 349
Juste valeur des actifs de couverture	(470 821)	-	(470 821)
Excédent des obligations sur les actifs	39 528	-	39 528
Juste valeur des obligations non financées	(5 200)	88 081	82 881
Valeur nette au bilan	34 328	88 081	122 409
• Actif	-	-	555
• Passif	-	-	122 964

18-4 Coûts de la période

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Coûts des services rendus	11 972	7 462
Coûts des services passés (y compris les réductions de régime)	(42 868)	(6 688)
Liquidation	470	322
Frais financiers nets	3 598	2 130
TOTAL COÛTS DE LA PÉRIODE	(26 828)	3 226

Comme indiqué dans la note 18-1, suite à la modification des régimes médical et de retraite aux États-Unis, 52 millions de dollars

d'impact favorable avait été comptabilisé dans les comptes des États-Unis en 2020 (voir Note 5 – *Autres produits et charges*).

18-5 Informations complémentaires

Actifs de couverture par nature

31 décembre 2021 (en milliers d'euros)	Juste valeur des actifs du régime		Dont juste valeur avec un prix coté sur un marché actif	
Actions	105 635	23,1 %	105 635	23,1 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	320 901	70,1 %	320 901	70,1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 607	6,3 %	28 607	6,3 %
Biens immobiliers	467	0,1 %	467	0,1 %
Actifs détenus par des compagnies d'assurances	1 904	0,4 %	1 904	0,4 %
Autres	-	-	-	-
TOTAL	457 514	100 %	457 514	100 %

31 décembre 2021 (en milliers d'euros)	Juste valeur des actifs du régime U.S.		Dont juste valeur avec un prix coté sur un marché actif U.S.	
Actions	63 333	17,0 %	63 333	17,0 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	281 507	75,5 %	281 507	75,5 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 984	7,5 %	27 984	7,5 %
TOTAL	372 824	100 %	372 824	100 %

31 décembre 2020 (en milliers d'euros)	Juste valeur des actifs du régime		Dont juste valeur avec un prix coté sur un marché actif	
Actions	165 079	35,1 %	165 079	35,1 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	274 593	58,3 %	274 593	58,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 621	1,0 %	4 621	1,0 %
Biens immobiliers	24 292	5,2 %	24 292	5,2 %
Actifs détenus par des compagnies d'assurances	1 861	0,4 %	1 861	0,4 %
Autres	375	0,1 %	375	0,1 %
TOTAL	470 821	100 %	470 821	100,0 %

31 décembre 2020 (en milliers d'euros)	Juste valeur des actifs du régime U.S.		Dont juste valeur avec un prix coté sur un marché actif U.S.	
Actions	151 108	38,3 %	151 108	38,3 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	238 971	60,6 %	238 971	60,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 990	1,0 %	3 990	1,0 %
TOTAL	394 068	100 %	394 069	100,0 %

18-6 Hypothèses actuarielles des principaux pays

Les hypothèses actuarielles retenues dépendent des conditions économiques en vigueur dans chacun des pays concernés. Elles ont été ajustées en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et des statistiques de mortalité. Les hypothèses des plans constituant les principaux engagements sont présentées ci-dessous :

31 décembre 2021	États-Unis	Royaume-Uni	France
Taux d'actualisation	2,74 %	1,90 %	0,90 %
Taux d'inflation	2,50 %	3,80 %	1,50 %
Taux de croissance des salaires	3,60 %	N/A	1,75 %
Maturité moyenne du plan (années)	12,0	16,5	12,7

Au 31 décembre 2020	États-Unis	Royaume-Uni	France
Taux d'actualisation	2,32 %	1,35 %	0,50 %
Taux d'inflation	2,50 %	3,10 %	1,50 %
Taux de croissance des salaires	3,60 %	N/A	1,75 %
Maturité moyenne du plan (années)	13,5	18,0	13,3

Les taux d'actualisation pour les régimes de retraite aux États-Unis et au Royaume-Uni ont été déterminés sur la base de la *Mercer Pension Discount Yield Curve* qui est construite selon les rendements des obligations d'entreprise notées AA. Pour les autres plans à l'international, les taux d'actualisation ont été déterminés selon les différents marchés des obligations d'entreprise notées AA ou plus.

Le taux d'actualisation pour la France est déterminé sur la base de l'index IBOXX AA 10+. Le taux mentionné pour la France est celui du plan principal (indemnités de fin de carrière).

Le taux mentionné pour les États-Unis est celui du plan principal, chaque plan américain étant évalué avec un taux d'actualisation spécifique (2,20 % à 2,91 %).

Sensibilité de l'obligation à un changement du taux d'actualisation

Selon les estimations du Groupe, une variation de +/- 1 % du taux d'actualisation entraînerait une variation des engagements de - 11,40 % et + 13,74 %, respectivement. Ladite variation n'aurait cependant pas d'incidence sur la dette nette totale du Groupe relative aux avantages du personnel, la variation des actifs de couverture pouvant compenser partiellement cet impact.

Sensibilité de l'obligation à un changement du taux d'inflation

Selon les estimations du Groupe, une variation de +/- 0,5 % du taux d'inflation entraînerait une variation respective des engagements sur les pays suivants de :

- - 0,02 % et + 0,01 % pour les États-Unis ;
- + 4,25 % et - 4,12 % pour le Royaume-Uni.

Cette variation n'impacterait cependant pas en totalité la dette nette du Groupe relative aux avantages du personnel, la variation des actifs de couverture pouvant compenser partiellement cet impact.

Flux futurs de trésorerie

Le Groupe devrait payer 18,2 millions d'euros au titre des cotisations employeur pour 2022.

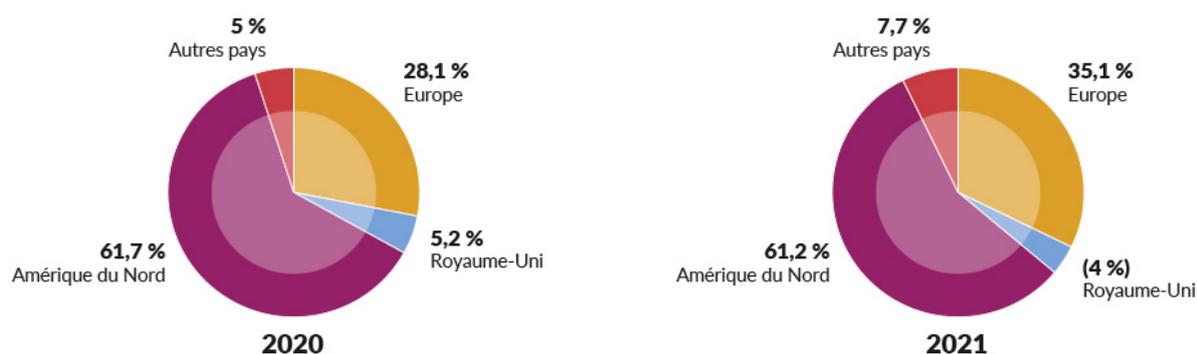
Le montant attendu des prestations totales à payer en millions d'euros est :

2022	39
2023	30
2024	30
2025	30
2026	31
Après 2026	153

18-7 Information par zone géographique

Au 31 décembre 2021 (en milliers d'euros)	Obligation		Actifs de couverture		Obligation nette	
Europe	35 446	6,7 %	8 937	2,0 %	26 509	35,1 %
Royaume-Uni	43 286	8,1 %	46 313	10,1 %	(3 028)	(4,0 %)
Amérique du Nord	447 976	84,0 %	401 673	87,8 %	46 303	61,2 %
Autres pays	6 424	1,2 %	590	0,1 %	5 834	7,7 %
TOTAL	533 132	100 %	457 513	100 %	75 619	100 %

Au 31 décembre 2020 (en milliers d'euros)	Obligation		Actifs de couverture		Obligation nette	
Europe	43 448	7,3 %	9 006	1,9 %	34 443	28,1 %
Royaume-Uni	48 109	8,1 %	41 750	8,9 %	6 359	5,2 %
Amérique du Nord	495 278	83,5 %	419 811	89,2 %	75 467	61,7 %
Autres pays	6 394	1,1 %	255	0,1 %	6 140	5,0 %
TOTAL	593 230	100 %	470 821	100 %	122 409	100 %



Pour les plans en Amérique du Nord et en Europe (essentiellement au Royaume-Uni), le niveau des actifs de couverture au 31 décembre 2021 est conforme aux engagements minimaux de couverture, légalement ou contractuellement définis.

NOTE 19 AUTRES PASSIFS COURANTS

(en milliers d'euros)

	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Dettes sociales	86 766	111 706
Autres dettes fiscales	10 132	9 641
Charges à payer – promotion de produits	75 516	87 419
Provision pour restructuration	17 252	8 563
Autres dettes courantes	61 512	74 825
AUTRES PASSIFS COURANTS	251 178	292 154

NOTE 20 COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Les renvois de (a) à (l) se réfèrent au tableau de flux de trésorerie Consolidé en page 208.

Au 31 décembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 468,9 millions d'euros et les découverts bancaires à 0,5 million d'euros.

Flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation sur l'exercice 2021 s'élevaient à 280,6 millions d'euros, contre 357,6 millions d'euros en 2020.

Au 31 décembre 2020, les immobilisations corporelles de Cello Pens ont été dépréciées à hauteur de 26,8 millions d'euros et la marque à hauteur de 14,9 millions d'euros ^(a).

Le Groupe enregistre en résultat financier des (gains)/pertres de change n'entraînant pas de flux de trésorerie et qui sont retraités dans le tableau de flux de trésorerie consolidé ^(b).

Sur l'exercice 2021, la vente du siège de Clichy a dégagé une plus-value de cession de 167,7 millions d'euros ^(c).

La cession de PIMACO a, quant à elle, généré une plus-value de 3,0 millions d'euros ^(c).

Il n'y avait pas eu de cession d'immobilisations individuellement significative au cours de l'année 2020 ^(c).

Le besoin en fonds de roulement (cf. Note 14 pour la définition) a augmenté de 19,9 millions contre une diminution de 129,7 millions au cours de l'exercice 2020. L'évolution en 2021 est principalement due à une augmentation des stocks (incluant une augmentation des coûts des matières premières et du transport maritime), en partie compensée par une augmentation des dettes fournisseurs et autres dettes courantes ^(d).

En 2020, elle était liée à une diminution des créances clients et des stocks ^(d).

Les versements au titre des avantages du personnel ont été principalement réalisés aux États-Unis et au Royaume-Uni ^(e).

Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élèvent à 57,6 millions d'euros en 2021, contre -149,3 millions d'euros en 2020.

Sur l'exercice 2021, le siège de Clichy a été vendu pour un montant net de 127,9 millions d'euros qui correspond au prix de vente diminué des coûts associés à la cession et de l'impôt payé sur la plus-value pour 45,9 millions d'euros.

Sur l'exercice 2021, PIMACO a été vendue pour un montant net de 4,6 millions d'euros qui correspond au prix de vente perçu et aux différents ajustements de prix ultérieurs, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie de l'entité cédée, des coûts associés à la cession et de l'impôt payé sur la plus-value.

Au cours de l'exercice 2020, il n'y avait pas eu de cession d'immobilisations individuellement significative ^(c).

Sur l'exercice 2021, BIC a décaissé 74,9 millions d'euros d'immobilisations corporelles et incorporelles (dont + 6,0 millions d'euros de variation de comptes fournisseurs d'immobilisations) ^(d) contre 83,1 millions d'euros en 2020 (dont - 12,9 millions d'euros de variation de comptes fournisseurs d'immobilisations).

Les acquisitions d'immobilisations corporelles ne comprennent pas les contrats de location-financement comptabilisés en contrepartie d'une dette financière, car ces transactions n'ont pas d'impact sur la trésorerie ^(e).

Au cours de l'exercice 2021, ont été effectués des paiements relatifs à la clause de complément de prix de Haco Kenya pour 2,7 millions de dollars, à l'ajustement du prix de Rocketbook pour 2,2 millions de dollars et à l'ajustement du prix de Djep pour 3 millions d'euros ^(f).

Un complément de 2,7 millions d'euros relatif à l'acquisition de Haco Industries Kenya avait été décaissé sur l'exercice 2020 ^(g).

Les « Autres actifs financiers courants » correspondaient à des placements de trésorerie non éligibles à la classification Trésorerie et équivalents de trésorerie au regard de la norme IAS 7. Il s'agissait de parts d'OPCVM et de titres de créances négociables liquides sous cinq jours. Ils ont été cédés au cours de l'exercice 2020 ^(h).

Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à -148,3 millions d'euros en 2021 contre -61,1 millions d'euros en 2020.

Les dividendes payés représentent les dividendes versés par SOCIÉTÉ BIC à ses actionnaires (cf. Note 21) ⁽ⁱ⁾.

Au cours de 2021, les remboursements nets d'emprunts s'élèvent à 12,0 millions d'euros correspondant principalement à un remboursement de 16,0 millions d'euros en France et une augmentation en Inde, contre 77,2 millions d'euros d'augmentation nette en 2020 ^(j).

Sur l'exercice 2021, SOCIÉTÉ BIC a racheté 717 928 actions pour un total de 39,2 millions d'euros. Dans le cadre du contrat de liquidité, SOCIÉTÉ BIC a racheté 564 989 actions pour un total de 29,2 millions d'euros, et vendu 566 079 actions pour un total de 29,6 millions d'euros ^(k).

Sur l'exercice 2020, SOCIÉTÉ BIC a racheté 136 383 actions pour un total de 7,4 millions d'euros. Dans le cadre du contrat de liquidité, SOCIÉTÉ BIC a racheté 426 844 actions pour un total de 21,1 millions d'euros, et vendu 421 226 actions pour un total de 20,1 millions d'euros ^(l).

NOTE 21 DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2020, un dividende ordinaire de 1,80 euro par action a été versé aux actionnaires le 2 juin 2021.

Au titre de l'exercice 2019, un dividende ordinaire de 2,45 euros par action a été versé aux actionnaires le 3 juin 2020.

NOTE 22 EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ**22-1 Risque de contrepartie**

Tous les instruments financiers sont mis en place avec des banques bénéficiant de notations de premier ordre d'agences internationales, et par conséquent le risque de contrepartie est très faible. La notation minimale de l'agence S&P des principales contreparties bancaires est de A- sur le long terme, la fourchette de notation allant de A+ à A-.

Les décisions portant sur l'investissement des excédents de trésorerie font l'objet d'une étude de risque de contrepartie (des dépositaires et des conservateurs) rigoureuse. La majorité des titres en portefeuille au 31 décembre 2021 sont sur des supports de qualité investissement, dite *investment grade*. Le risque de contrepartie est jugé non significatif au 31 décembre 2021.

22-2 Risque de change

Cf. Note 24-2

22-3 Risque de taux

Cf. Note 24-3

22-4 Risque de liquidité

Le Groupe gère ses capitaux propres de manière à conserver une situation de trésorerie positive et disponible, afin de mener à bien sa stratégie de développement et/ou de croissance externe.

Les excédents et besoins de trésorerie du Groupe sont directement gérés par le Département Trésorerie, en suivant une politique prudente, qui vise à éviter tout risque de perte sur le capital, et à conserver une situation de liquidité satisfaisante.

Les excédents de trésorerie sont principalement investis dans des OPCVM monétaires, des titres de créance négociables (« TCN ») et des équivalents de trésorerie dont la volatilité est inférieure à 0,5 avec une durée de placement recommandée inférieure à trois mois.

La part plus structurelle de la trésorerie peut être investie sur des fonds dont l'horizon de placement peut être supérieur à six mois.

La valeur de marché des titres, dite *mark-to-market* est évaluée deux fois par mois par la Trésorerie Groupe et vise à maintenir une performance annuelle moyenne supérieure au taux EONIA capitalisé.

Au 31 décembre 2021, les excédents de liquidité totaux gérés par la Trésorerie Groupe totalisent 232,6 millions d'euros: 88,5 millions

d'euros sont sur des comptes à terme en euros ou en dollars américains, 52,9 millions d'euros sont investis en titres de créances négociables en dollars américains, 44,2 millions d'euros correspondant à des parts d'OPCVM monétaires en dollars américains, le solde de 47 millions est réparti sur différents comptes courants qui ne subissent pas de taxation de taux négatifs.

La conservation sur compte bancaire des liquidités s'avère pertinente compte tenu des taux d'intérêts négatifs actuellement servis sur les placements court terme en euros. En effet, grâce à un dialogue régulier et une bonne gestion de l'allocation de ses excédents entre ses banques historiques, les excès de liquidités sur comptes courants de la société n'ont à ce jour pas fait l'objet de facturation.

Comme indiqué précédemment dans la Note 6, BIC a également réduit son risque de liquidité par la mise en place d'une ligne de crédit confirmée de 200 millions d'euros pour une durée de trois ans, qui vient en sécurisation d'un programme de NeuCP de 200 millions d'euros également et dont les premières émissions ont eu lieu en septembre 2020. Au cours de l'année 2021, les émissions de NeuCP ont eu lieu régulièrement, en fonction des besoins d'exploitation, et la demande de NeuCP BIC reste soutenue.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Équivalents de trésorerie : valeurs mobilières de placement	118 206	253 317
Disponibilités	147 537	215 597
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, HORS DÉCOUVERTS BANCAIRES	265 744	468 914

22-5 Risque de crédit

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Créances clients brutes			
Non échues ou échues depuis moins de 60 jours		318 508	352 246
Échues depuis 60 à 90 jours		8 131	12 728
Échues depuis 90 à 120 jours		6 690	7 418
Échues depuis plus de 120 jours		28 990	34 185
Total créances clients brutes		362 319	406 577
Créances douteuses		13 711	14 515
TOTAL AVANT DÉPRÉCIATION (A)		376 030	421 092
Dépréciation sur créances non échues ou échues depuis moins de 60 jours		(6 171)	(5 448)
Dépréciation sur créances échues depuis 60 à 90 jours		(127)	(482)
Dépréciation sur créances échues depuis 90 à 120 jours		(340)	(1 016)
Dépréciation sur créances échues depuis plus de 120 jours		(24 371)	(24 968)
Total dépréciation (B)		(31 050)	(31 914)
<i>Dépréciation des créances sur clients identifiés</i>		(25 142)	(26 183)
<i>Dépréciation des créances calculée statistiquement</i>		(5 908)	(5 731)
Autres créances (C)		64 644	29 009
CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES - NET (A) + (B) + (C)	14	409 625	418 186

22-6 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Catégories comptables et juste valeur des instruments financiers

31 décembre 2021

Ventilation par catégorie d'instruments

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Note	Valeur		Juste valeur par le compte de résultat	Instruments dérivés de couverture	Créances au coût amorti	Dettes au coût amorti	Juste valeur par capitaux propres
		au bilan	Juste valeur					
Actifs financiers		888 902	888 902	268 307	1 756	618 840	-	-
Non courants								
• Instruments dérivés	24	62	62	-	62	-	-	-
• Autres titres immobilisés		46	46	46	-	-	-	-
Courants								
• Clients et autres créances	14	418 186	418 186	14 943	-	403 243	-	-
• Instruments dérivés	24	1 694	1 694	-	1 694	-	-	-
• Autres actifs financiers courants		-	-	-	-	-	-	-
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	468 914	468 914	253 317	-	215 597	-	-
Passifs financiers		276 432	276 432	13 696	13 513	-	249 223	-
Non courants								
• Emprunts et dettes financières	16	23 782	23 782	-	-	-	23 782	-
• Instruments dérivés	24	14	14	-	14	-	-	-
• Clause d' <i>earn-out</i> Djeeep		3 961	3 961	3 961	-	-	-	-
• Clause d' <i>earn-out</i> Rocketbook		3 512	5 603	3 512	-	-	-	-
Courants								
• Emprunts et dettes financières	16	76 287	76 287	-	-	-	76 287	-
• Instruments dérivés	24	13 499	13 499	-	13 499	-	-	-
• Clause d' <i>earn-out</i> Rocketbook		6 223	6 223	6 223	-	-	-	-
• Fournisseurs et comptes rattachés	14	149 154	149 154	-	-	-	149 154	-

Au 31 décembre 2020

Ventilation par catégorie d'instruments

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Note	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par le compte de résultat	Instruments dérivés de couverture	Créances au coût amorti	Dettes au coût amorti	Juste valeur par capitaux propres
Actifs financiers		702 460	702 460	128 509	27 057	546 894	-	-
Non courants								
• Instruments dérivés	24	976	976	-	976	-	-	-
• Autres titres immobilisés		34	34	34	-	-	-	-
Courants								
• Clients et autres créances	14	409 625	409 625	10 268	-	399 357	-	-
• Instruments dérivés	24	26 081	26 081	-	26 081	-	-	-
• Autres actifs financiers courants		1	1	1	-	-	-	-
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	265 744	265 744	118 206	-	147 537	-	-
Passifs financiers		231 497	231 497	10 718	3 347	-	217 432	-
Non courants								
• Emprunts et dettes financières	16	27 985	27 985	-	-	-	27 985	-
• Instruments dérivés	24	53	53	-	53	-	-	-
• Clause d' <i>earn-out</i> DjEEP		3 961	3 961	3 961	-	-	-	-
• Clause d' <i>earn-out</i> Rocketbook		5 398	5 398	5 398	-	-	-	-
Courants								
• Emprunts et dettes financières	16	89 976	89 976	-	-	-	89 976	-
• Instruments dérivés	24	3 294	3 294	-	3 294	-	-	-
• Clause d' <i>earn-out</i> Rocketbook		1 358	1 358	1 358	-	-	-	-
• Fournisseurs et comptes rattachés	14	99 470	99 470	-	-	-	99 470	-

Les méthodes de valorisation retenues pour les instruments financiers sont les suivantes :

- instruments financiers autres que les dérivés inscrits au bilan :
Les valeurs comptables retenues sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché à l'exception des valeurs mobilières de placement dont les valeurs comptables retenues sont déterminées sur la base des dernières valeurs liquidatives connues au 31 décembre 2021 ;
- instruments financiers dérivés :
Les valeurs de marché sont soit celles des établissements financiers, soit ont été calculées par un tiers externe sur la base des derniers cours de clôture connus au 31 décembre 2021. Elles sont conformes aux rapports de valorisation fournis par les établissements financiers.

Méthode de valorisation à la juste valeur

Les tableaux ci-dessous présentent la méthode de valorisation à la juste valeur des instruments financiers, selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 (instrument coté sur un marché actif) : OPCVM monétaires et autres actifs financiers courants ;
- niveau 2 (évaluation faisant appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables) : dérivés – comptabilité de couverture ;
- niveau 3 (évaluation faisant appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables) : aucun instrument de ce type n'est détenu au 31 décembre 2021.

Catégorie d'instruments (en milliers d'euros)	31 décembre 2021			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Juste valeur par le compte de résultat – Actifs	268 307	268 307	-	-
Instruments dérivés de couverture – Actifs	1 756	-	1 756	-
Instruments dérivés de couverture – Passifs	13 513	-	13 513	-

22-7 Charges et produits nets par catégorie

Les charges et produits nets relatifs aux différentes catégories d'actifs et de passifs financiers ci-dessus sont les suivants :

Au 31 décembre 2021	Ventilation par catégorie d'instruments					Juste valeur par capitaux propres
	Total	Juste valeur par le compte de résultat	Instruments dérivés de couverture	Créances au coût amorti	Dettes au coût amorti	
Nature de l'impact (en milliers d'euros)						
Produit/(charge) d'intérêts	(27)	965	-	2 743	(3 736)	-
Réévaluation à la juste valeur	-	-	-	-	-	-
Effet de change	(16 548)	-	-	-	(16 548)	-
Dépréciation nette	(864)	-	-	-	(864)	-
TOTAL	(17 439)	965	-	2 743	(21 148)	-

Au 31 décembre 2020	Ventilation par catégorie d'instruments					Juste valeur par capitaux propres
	Total	Juste valeur par le compte de résultat	Instruments dérivés de couverture	Créances au coût amorti	Dettes au coût amorti	
Nature de l'impact (en milliers d'euros)						
Produit/(charge) d'intérêts	(1 437)	1 722	-	1 396	(4 555)	-
Réévaluation à la juste valeur	-	-	-	-	-	-
Effet de change	4 301	-	-	-	4 301	-
Dépréciation nette	(2 400)	-	-	-	(2 400)	-
TOTAL	463	1 722	-	1 396	(2 655)	-

NOTE 23 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Le Groupe attribue à certains membres du personnel des actions, des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions en contrepartie des services rendus par ces salariés. Ces transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres sont évaluées à la juste valeur (hors effets des conditions d'acquisition autres que les conditions de marché) à la date d'attribution. La juste valeur déterminée à la date d'acquisition est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits, sur la base du nombre d'actions que le Groupe s'attend à devoir émettre, ajusté des effets des conditions d'acquisition des droits autres que les conditions de marché.

La juste valeur est évaluée en utilisant la méthode présentée ci-dessous. La durée de vie attendue utilisée dans le modèle a été ajustée, sur la base des estimations de la Direction, des effets de non-transférabilité, des restrictions de conditions d'exercice et d'informations sur le comportement d'exercice des membres du personnel.

Les paiements fondés sur des actions sont comptabilisés en charges de personnel (cf. Note 4 - *Charges d'exploitation*, au poste « Coûts salariaux » et dans les lignes du compte de résultat présenté par fonction).

23-1 Attribution d'options de souscription d'actions avec conditions de performance

En 2021, sur recommandation du Comité des Rémunération, et après approbation de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a décidé d'une attribution unique d'options d'achat avec conditions de performance à un nombre restreint de cadres dirigeants de la Société BIC. Les options portent sur des actions déjà existantes de la société BIC, avec une période d'acquisition des droits de 5 ans, soumis à des conditions de performance sur la même durée.

	Plan Achieving Horizon (options d'achat)	
Date de l'Assemblée Générale	19 mai 2021	19 mai 2021
Date du Conseil d'Administration	19 mai 2021	9 décembre 2021
Nombre de bénéficiaires	14	2
Nombre d'options de souscription	1 224 500	170 000
Première date d'exercice de l'option	28 février 2026	28 février 2026
Prix d'exercice (en euros) ^(a)	65	65
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2021	-	-
Options de souscription d'actions caduques au 31 décembre 2021	75 000	-
Options de souscription d'actions restantes au 31 décembre 2021	1 149 500	170 000

(a) Aucun rabais n'a été consenti sur le prix.

Hypothèses retenues pour l'évaluation de la juste valeur des plans d'option de souscription d'actions selon le modèle Black & Scholes

	Plan Achieving Horizon (options d'achat)
Volatilité attendue	25,6 %
Taux sans risque	0 %
Taux de dividende attendu	3,5 %
Durée de vie théorique en années	5

23-2 Attribution d'actions gratuites sous conditions de performance

Depuis 2005, usant de la faculté offerte lors des Assemblées Générales successives, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, d'instaurer une politique d'attribution gratuite d'actions sous conditions de performance à trois ans.

Les plans en cours prévoient l'attribution d'actions déjà existantes.

Pour les plans attribués entre 2010 et mai 2016, les actions étaient attribuées par SOCIÉTÉ BIC. Pour les bénéficiaires résidents fiscaux français, les actions étaient remises à la date d'acquisition des droits, sous réserve des critères de performance.

Pour les bénéficiaires résidents fiscaux à l'étranger, les actions sont remises trois ans après la date d'acquisition des droits. La dernière livraison d'actions du plan de 2016 (Plan 12), aura lieu en mars 2022. À compter du plan n° 8, les bénéficiaires se voient octroyés une compensation en numéraire des dividendes non reçus entre la date d'acquisition définitive des droits et la date de remise effective de ces actions.

À partir de mai 2017 (Plan 13), les actions sont toujours attribuées par SOCIÉTÉ BIC et sont remises à tous les bénéficiaires à la date d'acquisition définitive des droits (trois ans, sous réserve des critères de performance).

	Plan n° 14	Plan n° 15	Plan n° 16	Plan n° 17
Date de l'Assemblée Générale	16 mai 2018	16 mai 2018	20 mai 2020	20 mai 2020
Date du Conseil d'Administration	16 mai 2018	12 février 2019	11 février 2020	16 février 2021
Attribution	P	P	P	p
Nombre de bénéficiaires	499	497	501	158
Nombre d'attributions gratuites d'actions	170 720	162 025	234 118	244 181
Date d'acquisition définitive des droits	16 mai 2021	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2024
Nombre d'actions définitivement acquises au 31 décembre 2021	58 434	-	-	-
Dont nombre d'actions remises ou à remettre aux bénéficiaires par :				
• SOCIÉTÉ BIC	-	-	-	-
• BIC CORPORATION	N/A	N/A	N/A	N/A
Date de remise effective des actions par :				
• SOCIÉTÉ BIC				
• Bénéficiaires français	16 mai 2021	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2024
• Bénéficiaires étrangers	16 mai 2021	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2024
• BIC CORPORATION	N/A	N/A	N/A	N/A
Actions remises par BIC CORPORATION en compensation des dividendes non reçus	N/A	N/A	N/A	N/A
Actions à remettre par BIC CORPORATION en compensation des dividendes non reçus	N/A	N/A	N/A	N/A
Nombre d'actions gratuites attribuées, caduques au 31 décembre 2021 ^(a)	112 286	111 870	55 499	27 269
Nombre d'attributions gratuites d'actions en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2021	-	50 155	178 619	216 912

(a) Ces attributions gratuites d'actions sont devenues caduques suite au départ de leurs bénéficiaires ou à la non-réalisation d'une partie des conditions de performance.

P = Principale.

Estimation de la juste valeur des actions attribuées et impact sur le compte de résultat :

Plan d'attribution gratuite d'actions	Juste valeur unitaire des plans (en euros)		Charge/(Produit) passé(e) en compte de résultat (en milliers d'euros)	
	Attribution principale	Attribution secondaire	31 décembre 2020	31 décembre 2021
16 mai 2018	77,00	N/A	1 088	789
12 février 2019	81,14	N/A	660	974
11 février 2020	58,30	N/A	3 034	2 839
16 février 2021	42,93	N/A	-	2 305
TOTAL			4 782	6 907

La juste valeur des actions gratuites correspond au cours de l'action à la date d'attribution ajustée de la valeur actualisée des dividendes potentiels futurs.

23-3 Attribution d'actions gratuites sans condition de performance

À compter de 2012, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, d'instaurer une politique d'attribution gratuite d'actions sans condition de performance pour remplacer les programmes de stock-options qui récompensaient les employés sélectionnés et les contributeurs clés de l'année.

Les actions ainsi attribuées sont remises par SOCIÉTÉ BIC à la date d'acquisition définitive des droits, que les bénéficiaires soient résidents fiscaux français ou étrangers.

En 2021, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations, d'un plan d'attribution d'actions gratuites, sans condition de performance, à tous les salariés du Groupe à travers le monde. Les actions ainsi attribuées sont remises par Société BIC à la date d'acquisition définitive des droits et portent sur les actions déjà existantes.

Ces plans prévoient l'attribution d'actions déjà existantes.

	Plan n° F7	Plan n° F8	Plan n° F9	Plan n° F10	Sharing Horizon
Date de l'Assemblée Générale	16 mai 2018	16 mai 2018	20 mai 2020	20 mai 2020	19 mai 2021 26 octobre 2021
Date du Conseil d'Administration	16 mai 2018	12 février 2019	11 février 2020	16 février 2021	2021
Nombre de bénéficiaires	244	238	242	660	11 944
Nombre d'attributions gratuites d'actions	30 500	17 550	30 613	137 322	59 720
Date d'acquisition définitive des droits	16 mai 2021	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2024	26 octobre 2023
Nombre d'actions définitivement acquises au 31 décembre 2021	18 350	-	-	170	-
Nombre d'actions gratuites attribuées, caduques au 31 décembre 2021 ^(a)	12 100	4 250	3 338	13 567	-
Nombre d'attributions gratuites d'actions en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2021	50	13 300	27 275	123 585	59 720

(a) Ces attributions gratuites d'actions sont devenues caduques suite au départ de leurs bénéficiaires.

Estimation de la juste valeur des actions attribuées et impact sur le compte de résultat :

Plan d'attribution gratuite d'actions	Juste valeur unitaire des plans- modèle binomial (en euros)	Charge/(Produit) passé(e) en compte de résultat (en milliers d'euros)	
		31 décembre 2020	31 décembre 2021
18 Mai 2016	109,85	(360)	-
10 février 2017	109,05	169	-
16 mai 2018	76,78	125	127
12 février 2019	81,14	306	319
11 février 2020	58,30	422	475
16 février 2021	42,93	-	1 315
26 octobre 2021	46,72	-	227
TOTAL		663	2 463

Au 31 décembre 2021, la juste valeur totale d'instruments et actions attribués s'élève à 10,4 millions d'euros.

NOTE 24 INSTRUMENTS FINANCIERS

Principes comptables

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés au bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

a) Créances clients

Voir Note 14.

b) Titres de placement

En application de la Norme IFRS 9 – Instruments dérivés, les titres de placement sont classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- les actifs financiers évalués au coût amorti ;
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

La classification détermine le traitement comptable de ces instruments. Elle est déterminée par le Groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction des caractéristiques de l'instrument et de l'objectif de gestion suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le Groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif. Un actif financier est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier arrivent à expiration ou si cet actif a été transféré.

1. Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat sont principalement les actifs financiers pour lesquels les flux de trésorerie contractuels ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Cette catégorie comprend principalement les OPCVM et placements de trésorerie dont la gestion et la performance sont fondées sur la juste valeur.

La variation de valeur de ces actifs est enregistrée au compte de résultat consolidé. Les gains et pertes nets des actifs évalués à leur juste valeur par le résultat correspondent aux produits d'intérêts, dividendes et variation de juste valeur.

2. Les actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti si leur détention s'inscrit dans un modèle de gestion visant l'encaissement de flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé selon la méthode du TIE. Les provisions sont enregistrées en compte de résultat consolidé.

Les gains et pertes nets sur les prêts et créances correspondent aux produits d'intérêt et provisions.

3. Les actifs financiers évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur *via* les autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique visant à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels, correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, et la vente d'actifs financiers.

Cette catégorie comprend les titres de dette qui respectent les caractéristiques des flux contractuels et le modèle de gestion énoncé ci-dessus, ainsi que les actions à la juste valeur par capitaux propres sur option.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. L'application de la Norme IAS 7 conduit à exclure du champ d'éligibilité des « Équivalents de trésorerie » les OPCVM de trésorerie dont la volatilité historique au cours des 12 derniers mois est supérieure à 0,50 %. Ceux-ci sont désormais classés en « Autres actifs financiers courants ».

d) Passifs financiers et capitaux propres

Les passifs financiers et instruments de capitaux propres émis par le Groupe sont classés selon la substance de l'accord contractuel et selon les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. Un instrument de capitaux propres est un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs du Groupe après déduction de tous ses passifs. Les méthodes comptables applicables aux passifs financiers et instruments de capitaux propres sont présentées ci-après.

e) Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires et les découverts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les différences entre les montants reçus (nets des coûts directs d'émission) et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amortis en résultat sur la durée de l'emprunt selon cette méthode.

f) Dettes fournisseurs

Voir Note 14.

g) Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres émis par la société mère sont comptabilisés au montant reçu, net des frais directs d'émission.

h) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les activités du Groupe l'exposent à des risques financiers de change sur les cours des monnaies étrangères et sur les taux d'intérêt.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (contrats de change à terme de gré à gré et options de change) pour couvrir ses risques liés aux fluctuations des monnaies étrangères sur certains engagements fermes et transactions prévues, une technique que le Groupe désigne comme la couverture de flux de trésorerie.

L'utilisation d'instruments dérivés est conditionnée par les politiques du Groupe approuvées par le Conseil d'Administration, qui prévoient des méthodes écrites sur l'utilisation des dérivés en conformité avec les stratégies de gestion du risque. Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Évaluation et présentation

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement au coût (juste valeur de la contrepartie reçue) à la date du contrat et sont réévalués à leur juste valeur aux dates de clôture ultérieures. Ils sont présentés au bilan en actif et/ou passif courant pour la part à moins d'un an et en actif et/ou passif non courant pour la part à plus d'un an.

La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré et la juste valeur des *swaps* de devises sont déterminées par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture.

La juste valeur des options de change est reprise des rapports de valorisation fournis par les établissements financiers et est déterminée en utilisant les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que la volatilité de chacune des devises concernées.

Le risque de contrepartie a été mesuré au regard de la Norme IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur, et n'est pas significatif.

Comptabilisation des opérations de couverture

Lorsque les dérivés sont désignés comme éléments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont désignés comme :

- couverture de flux de trésorerie ;
- couverture d'un investissement net réalisé à l'étranger.

Le Groupe identifie clairement l'élément de couverture et l'élément couvert dès la mise en place de la couverture et documente formellement cette relation de couverture en identifiant la stratégie de couverture, le risque couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Par la suite, cette documentation est actualisée, permettant ainsi de démontrer l'efficacité de la couverture désignée.

La comptabilité de couverture se traduit par des méthodes spécifiques d'évaluation et de comptabilisation selon la catégorie de couverture concernée :

- **couverture de flux de trésorerie** : l'élément couvert ne fait l'objet d'aucune revalorisation et seul l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. La contrepartie de cette réévaluation est comptabilisée nette d'impôt dans les capitaux propres. Les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés au compte de résultat lorsque l'élément couvert impacte ce dernier.

Si la couverture de flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue débouche sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, alors au moment où l'actif ou le passif est reconnu, le profit ou la perte associé(e) au dérivé qui avait été précédemment comptabilisé en capitaux propres est inclus dans la valeur comptable initiale de l'actif ou du passif non financier.

Pour les instruments dérivés de change, les variations de valeur temps des options et les variations de report/déport sont également enregistrées dans les autres éléments du résultat global.

Pour les couvertures ne débouchant pas sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, les montants transférés en capitaux propres sont alors comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé, ou lorsque la couverture ne satisfait plus aux critères permettant d'appliquer une comptabilité de couverture. Dans ce cas, le profit ou la perte cumulé(e) dégagé(e) sur l'instrument de couverture, qui avait été initialement comptabilisé directement en capitaux propres alors que la couverture était efficace, doit être maintenu séparément en capitaux propres tant que la transaction prévue ne s'est pas produite.

Le Groupe ne recourt plus à la comptabilité de couverture lorsque l'engagement ou la transaction prévu(e) n'est plus susceptible de se produire. Dans ce cas, tout résultat net cumulé correspondant, qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres, est comptabilisé dans le résultat de l'exercice :

- **couverture d'investissement net réalisé à l'étranger** : l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la variation de juste valeur attribuable au risque de change couvert est comptabilisée nette d'impôt dans les capitaux propres. Les montants accumulés en capitaux propres sont repris au compte de résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement net.

Les instruments dérivés incorporés relatifs à d'autres instruments financiers ou des contrats hôtes autres que financiers sont traités comme des dérivés séparés lorsque les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte et que l'instrument hybride (composé) n'est pas évalué à la juste valeur avec enregistrement des variations de la juste valeur en résultat net. Aucun contrat de ce type n'a été réalisé par le Groupe au titre des trois dernières années.

i) Niveau de juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés en trois niveaux de juste valeur (Norme IFRS 13) :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif pour des actifs et des passifs identiques ;
- niveau 2 : instrument dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant, de manière directe ou indirecte, sur des données de marché observables qui ne sont pas des cotations de type niveau 1 ;
- niveau 3 : instrument dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

24-1 Dérivés et comptabilité de couverture

La gestion des risques financiers est principalement concentrée au niveau de SOCIÉTÉ BIC et gérée et/ou coordonnée par la Trésorerie Groupe.

Ce département n'est pas constitué en centre de profit.

La Trésorerie Groupe est en contact permanent avec les filiales et recueille tout au long de l'année les informations qui permettent d'identifier, de suivre et de piloter la gestion des risques.

En matière de risque de change, la politique du Groupe consiste à couvrir l'exposition nette par devise sur une base annuelle. Les positions acheteuses et vendeuses sont agrégées et le nominal net déterminé fait l'objet de couvertures sur le marché.

En fonction de l'évolution du marché des changes, la Trésorerie Groupe peut accélérer le rythme de couverture afin de profiter de tendances favorables ou au contraire le ralentir pour ne pas figer trop tôt un taux de change. L'ensemble des positions est suivi en permanence et en temps réel par la Trésorerie Groupe qui dispose des systèmes d'information nécessaires. Une mise à jour de toutes les positions est communiquée à l'équipe de Direction chaque mois, détaillée par devise, par produit (contrats à terme, options, etc.) et par objet (couverture de flux commerciaux ou d'investissements nets).

En présence de contraintes locales qui ne permettent pas une complète centralisation aux meilleures conditions pour BIC, les couvertures sont réalisées localement sous le strict contrôle de la Trésorerie Groupe.

24-2 Risque de change

Pour gérer son risque de change, le Groupe recourt aux contrats de change à terme, *swaps* de devises et produits optionnels. Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des couvertures dans la mesure où ils sont identifiés comme tels. Ces couvertures peuvent concerner l'investissement net du Groupe dans certaines entités étrangères, des créances ou des dettes en devises ou des budgets en devises.

La Trésorerie Groupe étant centralisée, SOCIÉTÉ BIC détient des comptes courants avec ses principales filiales. Une partie des soldes créditeurs en devises sont échangés contre l'euro et viennent alimenter la liquidité euro du Groupe. Cette liquidité, habituellement investie en OPCVM monétaires et autres produits de placements court terme est actuellement conservée en position de trésorerie sur nos comptes bancaires. En effet, compte tenu du contexte de taux négatifs en zone euro, la quasi-totalité des produits de placement court terme génèrent des performances négatives. SOCIÉTÉ BIC ne faisant pas encore l'objet de l'application d'intérêts négatifs sur ses excédents de trésorerie en euros *via* son pool bancaire, la conservation en compte s'avère pertinente.

Par ailleurs, la liquidité en dollars qui participait de l'activité de *swaps* court terme est maintenant conservée en dollars et investie comme telle sur des produits de placement court terme directement libellés en dollars, ce qui permet de limiter les montants convertis en euros et de bénéficier encore de taux d'intérêt positifs sur les placements libellés en dollars.

Chaque jour, la Trésorerie Groupe ajuste la position de liquidité des comptes courants, hors dollar américain, grâce aux *swaps* de devises réalisés sur le marché. Cette gestion spécifique, si elle utilise des produits de change, ne peut pas être considérée comme une gestion de risque de change à part entière au même titre qu'une couverture classique car les soldes bancaires ne sont jamais convertis définitivement. Il ne s'agit que d'une gestion de liquidité en devises *via* laquelle SOCIÉTÉ BIC optimise son financement.

24-3 Risque de taux

Au 31 décembre 2021, l'en-cours de 59 millions d'euros d'émission de NeuCP est la seule dette significative. Cette dette à maximum trois mois émise à taux négatifs ne fait pas l'objet d'une couverture.

L'exposition aux taux d'intérêt sur les emprunts est très limitée. Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variables. La survenance de ces positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture pertinent.

24-4 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021

Les montants suivants ont été comptabilisés à la juste valeur des instruments dérivés au 31 décembre 2021 (en milliers d'euros) :

Instruments dérivés et réévaluation	Qualification de la couverture/risque couvert	Résultat financier - impact avant impôt ^(a) - Note 5	Résultat d'exploitation - Note 3	Autres éléments du résultat global avant impôt ^(a)	Actifs courants ^(b)	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants
Impact de la réévaluation des instruments de couverture								
Flux commerciaux	Flux de trésorerie/risque de change	(268)	(6 855)	(23 002)	1 298	62	(10 304)	(14)
Dividendes	Investissement net/risque de change	-	-	(3 540)	-	-	(2 876)	-
Sous-total (1)		(268)	(6 855)	(26 542)	1 298	62	(13 180)	(14)
Impact de la réévaluation des swaps de devises adossés aux positions de trésorerie en devises	À la juste valeur par le compte de résultat/risque de change							
Sous-total (2)		(16)	-	-	396	-	(319)	-
TOTAL (1) + (2)		(285)	(6 855)	(26 542)	1 694	62	(13 499)	(14)

(a) Il s'agit de la valeur de marché des instruments de couverture en portefeuille à fin décembre 2021 retraitée au titre de la reprise de la valeur de marché des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2020.

(b) Y compris des options détenues par SOCIÉTÉ BIC non encore exercées représentant un actif courant de 267 milliers d'euros.

24-5 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020

Les montants suivants ont été comptabilisés à la juste valeur des instruments dérivés au 31 décembre 2020 (en milliers d'euros) :

Instruments dérivés et réévaluation	Qualification de la couverture/risque couvert	Résultat financier - impact avant impôt ^(a) - Note 5	Résultat d'exploitation - Note 3	Autres éléments du résultat global avant impôt ^(a)	Actifs courants ^(b)	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants
Impact de la réévaluation des instruments de couverture								
Flux commerciaux	Flux de trésorerie/risque de change	(398)	5 148	21 470	25 236	976	(3 214)	(53)
Dividendes	Investissement net/risque de change	-	-	1 914	664	-	-	-
Sous-total (1)		(398)	5 148	23 384	25 900	976	(3 214)	(53)
Impact de la réévaluation des swaps de devises adossés aux positions de trésorerie en devises	À la juste valeur par le compte de résultat/risque de change							
Sous-total (2)		166	-	-	173	-	(80)	-
TOTAL (1) + (2)		(232)	5 148	23 384	26 073	976	(3 294)	(53)

(a) Il s'agit de la valeur de marché des instruments de couverture en portefeuille à fin décembre 2020 retraitée au titre de la reprise de la valeur de marché des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2019.

(b) Y compris des options détenues par SOCIÉTÉ BIC non encore exercées représentant un actif courant de 528 milliers d'euros.

24-6 Portefeuille des couvertures des risques de change au 31 décembre 2021

Pour couvrir ses flux de trésorerie futurs, BIC dispose des positions de couverture suivantes au 31 décembre 2021 :

Maturité	Devise couverte	Termes	Devise	Achat d'options	Vente d'options	Devise
2022	USD/EUR	330 052 000	USD	-	-	-
	USD/CAD	26 398 000	USD	-	-	-
	USD/AUD	6 000 000	USD	-	-	-
	GBP/EUR	21 000 000	GBP	-	-	-
	AUD/EUR	22 200 000	AUD	4 000 000	4 000 000	AUD
	CHF/EUR	3 500 000	CHF	3 000 000	3 000 000	CHF
	EUR/MXN	4 000 000	EUR	-	-	-
	JPY/EUR	1 000 000 000	JPY	300 000 000	300 000 000	JPY
	CAD/EUR	17 500 000	CAD	3 000 000	3 000 000	CAD
	NZD/EUR	2 000 000	NZD	6 000 000	6 000 000	NZD
	RON/EUR	10 000 000	RON	-	-	-
	SEK/EUR	15 000 000	SEK	10 000 000	10 000 000	SEK
	USD/NZD	1 000 000	USD	-	-	-
2023	CHF/EUR	1 000 000	CHF	-	-	-
	USD/EUR	10 000 000	USD	-	-	-
2024	CHF/EUR	1 000 000	CHF	-	-	-

Au 31 décembre 2021, s'agissant des besoins de l'année 2022, la parité EUR/USD est la plus exposée, à concurrence de 350 millions de dollars américains. Cette exposition est couverte à plus de 90 % au 31 décembre 2021 et les flux de trésorerie correspondants seront réalisés au cours de l'exercice 2022.

La sensibilité du résultat et des capitaux propres à une variation de +/- 1% de l'EUR/USD sur les éléments au bilan au 31 décembre 2021, telle que définie par la Norme IFRS 7, n'est pas jugée significative pour le Groupe.

Au 31 décembre 2020, s'agissant des besoins de l'année 2021, la parité EUR/USD était la plus exposée, à concurrence de 315 millions de dollars américains. Cette exposition était couverte à 100 % au 31 décembre 2020 et les flux de trésorerie correspondants se sont réalisés au cours de l'exercice 2021.

24-7 Principaux éléments du bilan déclarés en devises étrangères

En ce qui concerne les éléments du bilan, la pondération des différentes devises est la suivante au 31 décembre 2021 (pour les principaux agrégats) :

(en milliers d'euros)	Total	EUR	USD convertis EUR	BRL convertis EUR	MXN convertis EUR	INR convertis EUR	Autres
Immobilisations corporelles nettes	588 800	354 950	79 026	44 578	42 838	17 012	50 395
Goodwill nets	256 059	108 034	95 844	1	-	-	52 180
Trésorerie et équivalents de trésorerie (hors découverts bancaires)	468 914	251 940	72 158	46 561	30 180	1 375	66 700
Provision au titre des avantages du personnel	(80 016)	(23 201)	(51 171)	-	(3 790)	(935)	(920)

NOTE 25 RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Dans le cadre de l'application de la Norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

- l'ensemble des sociétés consolidées (cf. Note 28) ;
- l'ensemble des membres du Conseil d'Administration (cf. Gouvernement d'entreprise – § 4.1.1.4. Mandats et fonctions de la Direction Générale et des Administrateurs au 31 décembre 2021) ainsi que leur famille proche ;
- l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Conseil d'Administration ou du Comité Exécutif détient un droit de vote significatif.

25-1 Sociétés consolidées en intégration globale

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

25-2 Membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif

L'ensemble des transactions conclues sur l'exercice 2021 avec les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Exécutif sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Charges
Avantages à court terme	8 075
Avantages postérieurs à l'emploi	41
Autres avantages à long terme	117
Indemnités de fin de contrat de travail	-
Paielements fondés sur des actions	4 174
TOTAL DES TRANSACTIONS	12 407

Les rémunérations perçues par les administrateurs n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus et sont présentées dans la partie Gouvernement d'entreprise – § 4.2.2.1. Rémunération des mandataires sociaux non-exécutifs et des administrateurs.

25-3 Sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration détient un droit de vote significatif

Aucune partie liée de ce type n'a été identifiée au 31 décembre 2021.

NOTE 26 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant des avals, cautions et garanties représente les engagements du Groupe. Tous les engagements significatifs y figurent.

Il n'existe pas de nantissement d'actif ou d'actions inscrites au nominatif pur.

26-1 Avals, cautions et garanties données

(en milliers d'euros)	Échéances			31 décembre 2021	31 décembre 2020
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans		
Autres garanties et engagements	350	350	-	700	-
TOTAL	350	350	-	700	-

26-2 Avals, cautions et garanties reçues

(en milliers d'euros)	Échéances			31 décembre 2021	31 décembre 2020
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans		
Garanties de lignes de crédit	1 760	8 220	5 224	15 204	17 315
Garanties commerciales	-	63	-	63	63
Engagements de location simple	-	-	320	320	320
Avals et cautions	150	20 608	333	21 090	20 947
Autres garanties et engagements	28	7 906	36	7 969	7 939
TOTAL	1 938	36 797	5 913	44 647	46 584

Au 31 décembre 2021, les garanties de lignes de crédit concernent principalement les filiales du Groupe au Kenya, en Inde et en Turquie pour un montant de 14,9 millions d'euros.

Au 31 décembre 2020, les garanties de lignes de crédit concernent principalement les filiales du Groupe au Kenya, en Inde, en Turquie et en Corée du Sud pour un montant de 15,2 millions d'euros.

26-3 Contrats de location

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Loyers de location simple reconnus en charge sur l'exercice (ne rentrant pas dans le champ de la Norme IFRS 16)	595	535

À la date du bilan, les engagements non réglés du Groupe au titre de contrats de location ne rentrant pas dans le champ de la Norme IFRS 16 arrivaient à échéance comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2021
À moins d'un an	1 380	796
Entre la 2 ^e et la 5 ^e année incluse	1 106	1 264
À plus de 5 ans	145	40
TOTAL	2 631	2 100

NOTE 27 PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2021, SOCIÉTÉ BIC et ses filiales n'ont pas connaissance de passifs éventuels.

Les passifs éventuels sont définis par la norme IAS 37 comme étant :

- soit des obligations potentielles résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ;
- soit des obligations actuelles résultant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées parce que :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations, ou
 - le montant des obligations ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

NOTE 28 FILIALES CONSOLIDÉES

Toutes les sociétés détenues à plus de 50 % sont consolidées.

Les principales sociétés opérationnelles au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Dénomination de la filiale	Lieu de constitution (ou d'immatriculation) et d'implantation	Principales sociétés détentrices	% de participation (directe ou indirecte)	Activité principale
Filiales consolidées par intégration globale				
FRANCE				
BIC Assemblage SARL	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Prestations de services
BIC Services SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Prestations de services
BIMA 83 SASU	Clichy/Cernay	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
Société du Briquet Jetable 75 SASU	Clichy/Redon	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
DAPE 74 Distribution SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Électro-Centre SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Technologies SA	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	99,9 %	Production d'équipements industriels
BIC Rasoirs SASU	Verberie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Conté SASU	Samer	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Graphic France SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Écriture 2000 SASU	Clichy/Montévrain	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Éducation SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production et distribution de solutions informatiques
Société Immobilière Valiton Gesnouin SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Immobilier
Société Immobilière BIC Clichy SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Immobilier
BIC International Development SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Prestations de services
Sibjet Technologies SNC	Guidel	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
Djeep SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
EUROPE/EUROPE				
BIC Deutschland GmbH & Co. OHG	Allemagne	BIC Erzeugnisse GmbH BIC Verwaltungs GmbH	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Erzeugnisse GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
BIC Verwaltungs GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
BIC GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
Mondial Office Verwaltungs-und Vertriebsgesellschaft mit beschränkter Haftung	Allemagne	BIC Deutschland GmbH & Co.	100,0 %	Société holding
BIC (Austria) Vertriebsgesellschaft GmbH	Autriche	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Belgium SA	Belgique	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Iberia SAU	Espagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Graphic Europe SA	Espagne	BIC Iberia SAU Société BIC SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Norwood Promotional Products Europe S.L.U.	Espagne	BIC Graphic Europe SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Violax SA	Grèce	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC (Ireland) Private Company Limited By Shares	Irlande	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Italia SPA	Italie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Netherlands B.V.	Pays-Bas	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés

Dénomination de la filiale	Lieu de constitution (ou d'immatriculation) et d'implantation	Principales sociétés détentrices	% de participation (directe ou indirecte)	Activité principale
BIC Polska SP ZOO	Pologne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Portugal SA	Portugal	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (Romania) Marketing & Distribution SRL	Roumanie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC UK Ltd.	Royaume-Uni	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Slovakia s.r.o	Slovaquie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC CIS ZAO	Russie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Nordic AB	Suède	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
SOCIÉTÉ BIC (Suisse) SA	Suisse	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Pazarlama Ltd. Sti.	Turquie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Ukraine CA	Ukraine	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Services Sofia EOOD	Bulgarie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Prestations de services
RBTGN21, L.L.U. (intégrée le 11 mai 2021)	Espagne	BIC Iberia SAU	100,0 %	Production d'équipements industriels
AMÉRIQUE DU NORD				
BIC Inc.	Canada	BIC CORPORATION	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC CORPORATION	États-Unis	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
BIC USA Inc.	États-Unis	BIC CORPORATION	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Consumer Products Manufacturing Co. Inc.	États-Unis	BIC USA Inc.	100,0 %	Production de biens de consommation
Wite-Out Products Inc.	États-Unis – Delaware	BIC CORPORATION	100,0 %	Société holding
Furtuna Holding Co. Ltd.	Îles Vierges Britanniques	BIC CORPORATION	100,0 %	Société holding
SLS Insurance Company	États-Unis	BIC CORPORATION	100,0 %	Société d'assurance
ROCKET INNOVATIONS, INC.	États-Unis – Delaware	BIC CORPORATION	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC International Co.	États-Unis	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Prestations de services
Wite-Out Products Inc.	États-Unis – Marinland	Wite-Out Products Inc. – Delaware	100,0 %	Distribution de biens de consommation
OCÉANIE/OCEANIA				
BIC Australia Pty. Ltd.	Australie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (NZ) Ltd.	Nouvelle-Zélande	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
AMÉRIQUE LATINE/ LATIN AMERICA				
BIC Argentina SA	Argentine	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Assemblage SARL	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Amazonia SA	Brésil	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Rasoirs SASU	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Chile SA	Chili	BIC Amazonia SA SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC de Costa Rica SA	Costa Rica	BIC de Guatemala SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
PIMACO Autoadesivos Ltda. (cédée au 26 février 2021)	Brésil	BIC Amazonia SA Nelgor SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Ecuador SA	Équateur	BIC Amazonia SA SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC de Guatemala SA	Guatemala	BIC CORPORATION SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation

Dénomination de la filiale	Lieu de constitution (ou d'immatriculation) et d'implantation	Principales sociétés détentrices	% de participation (directe ou indirecte)	Activité principale
No Sabe Fallar SA de CV	Mexique	BIC CORPORATION Industrial de Cuautitlan SA de CV	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Industrial de Cuautitlan SA de CV	Mexique	BIC CORPORATION No Sabe Fallar SA de CV	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Servicios administrativos Industrial de Cuautitlán, SA de CV	Mexique	Industrial de Cuautitlan SA de CV No Sabe Fallar SA de CV	100,0 %	Prestations de services
BIC Uruguay SA	Uruguay	BIC Amazonia SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Nelgor SA	Uruguay	BIC Amazonia SA	100,0 %	Société holding
BIC de Venezuela CA (liquidation en cours)	Venezuela	BIC Amazonia SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation

ASIE/ASIA

BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd.	Chine	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Korea) Ltd. (cédée le 26 octobre 2021)	Corée du Sud	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (Nantong) Plastic Products Co., Ltd.	Chine	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Cello (India) Pvt. Ltd.	Inde	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Assemblage SARL	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Japan Co. Ltd.	Japon	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Malaysia) Sdn. Bhd. (placée en liquidation le 30 décembre 2020)	Malaisie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Bic Product (Singapore) Pte. Ltd. (radiée le 4 mai 2021)	Singapour	SOCIÉTÉ BIC SA BIC UK	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Asia) Pte. Ltd.	Singapour	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Thailand) Ltd. (placée en liquidation le 30 décembre 2020)	Thaïlande	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation

AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

BIC (South Africa) (Pty.) Ltd.	Afrique du Sud	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	Afrique du Sud	SOCIÉTÉ BIC SA BIC UK Ltd.	100,0 %	Société holding
BIC Middle East FZ-LLC	Dubaï	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Middle East Trading FZE	Dubaï	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Malawi Pty. Ltd.	Malawi	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Lucky Stationary Nigeria Ltd	Nigéria	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Assemblage SARL	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Mozambique Ltd.	Mozambique	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Bizerte	Tunisie	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Assemblage SARL	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Zambia Ltd.	Zambie	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Maroc SARL	Maroc	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC EAST AFRICA Limited	Kenya	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation

NOTE 29 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Deloitte & Associés				Grant Thornton			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Audit								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
• Émetteur	342	342	16 %	19 %	140	140	21 %	20 %
• Filiales intégrées globalement	1 082	1 048	52 %	58 %	541	569	79 %	80 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes								
• Émetteur	219	88	10 %	5 %	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	252	275	12 %	15 %	-	-	-	-
Sous-total	1 895	1 753	91 %	97 %	681	709	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Juridique, fiscal, social	198	51	9 %	3 %	-	-	-	-
Sous-total	198	51	9 %	3 %	-	-	-	-
TOTAL	2 093	1 804	100 %	100 %	681	709	100 %	100 %